



# SANS MATU VOS ACCÈS À L'UNIL

Ce guide s'adresse à toute personne intéressée par des études à l'UNIL ne disposant pas de titre reconnu pour accéder à l'université. Il a été conçu à la fois comme un recueil d'informations administratives et réglementaires et comme un instrument d'aide à la décision et à la réalisation du choix.

D'autres sources d'information viennent compléter le contenu de cette brochure :

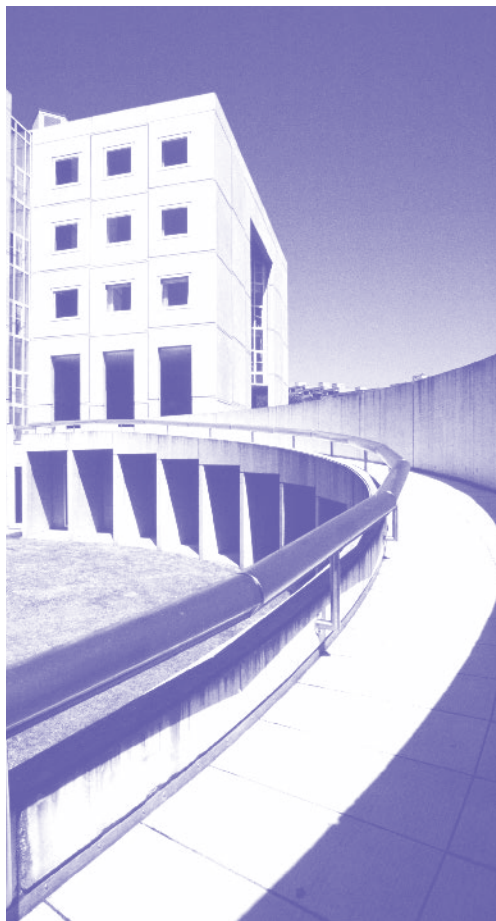
- \* La brochure générale « Université de Lausanne » et les brochures des facultés, disponibles sur [www.unil.ch/choisirsetudes](http://www.unil.ch/choisirsetudes), pour une vue d'ensemble des formations offertes à l'UNIL ;
- \* [www.unil.ch/formations](http://www.unil.ch/formations) : pour toutes les informations concernant les cursus à l'UNIL ;
- \* [www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat) : pour les conditions d'admission et les délais d'immatriculation ;
- \* [www.unil.ch/bienvenue](http://www.unil.ch/bienvenue) : pour tous les renseignements pratiques concernant les études à l'UNIL.



Université  
~~de Lausanne~~

# SOMMAIRE

ENTRER À L'UNIL SANS MATURITÉ	(4)
Diplômes donnant accès à l'UNIL	(5)
Conditions d'admission	(6)
Les voies d'études possibles	(9)
MON PROJET EST-IL RÉALISTE ?	(10)
Spécificités des études universitaires	(11)
Des questions... des réponses	(12)
DÉMARCHES ET CONSEILS POUR S'INSCRIRE	(15)
Examen préalable d'admission	(15)
Admission sur dossier	(18)
RÈGLEMENTS ET PROGRAMMES	(21)
DES EXAMENS PRÉALABLES	
Règlements des examens préalables d'admission	(22)
Les disciplines d'examen en un coup d'œil	(28)
Programmes des examens préalables	(29)
ADRESSES UTILES	(46)



# ENTRER À L'UNIL SANS MATURITÉ

L'Université de Lausanne offre deux possibilités aux personnes qui ne possèdent pas de titre reconnu : l'examen préalable d'admission ou l'admission sur dossier.

L'[examen préalable d'admission](#) est particulier à chaque faculté et école. Sa réussite donne accès aux études dans la filière choisie. Depuis janvier 2015, cette voie est valable pour toutes les orientations d'études. L'UNIL est à ce jour la seule haute école de Suisse à proposer une telle option.

L'[admission sur dossier](#) est réservée aux personnes âgées de 25 ans révolus bénéficiant d'au moins trois ans de pratique et d'expériences professionnelles. **De plus, les candidates et candidats doivent démontrer qu'ils ont entre-temps acquis des connaissances scolaires comparables à celles requises pour l'obtention d'une maturité gymnasiale.** Cette voie donne accès à toutes les filières à l'exception de l'École de français langue étrangère.

Pour vous faire une idée du niveau exigé, référez-vous aux programmes des examens préalables d'admission (voir p.29 et suivantes).

# DIPLÔMES DONNANT ACCÈS À L'UNIL

## Les titulaires des diplômes suisses listés ci-dessous peuvent accéder sans conditions particulières aux études à l'UNIL:

- \* Certificat cantonal de maturité gymnasiale reconnu par la Confédération
- \* Certificat de maturité délivré par la Commission suisse de maturité
- \* Certificat de maturité professionnelle complété du certificat d'examen complémentaire de la Commission suisse de maturité (passerelle Dubs, voir ci-contre)
- \* Certificat de maturité spécialisée complété du certificat d'examen complémentaire de la Commission suisse de maturité (passerelle Dubs, voir ci-contre)
- \* Bachelor d'une Haute école spécialisée (HES) ou d'une Haute école pédagogique (HEP)
- \* Certificat cantonal de maturité commerciale gymnasiale

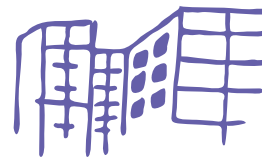
Les conditions pour les diplômes de fin d'études étrangers sont disponibles sur le site du Service des immatriculations et inscriptions: [www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat)

## Passerelle Dubs

Moyennant la réussite d'un examen complémentaire appelé Passerelle Dubs, la maturité professionnelle et la maturité spécialisée permettent l'entrée à l'Université et donnent accès à toutes les filières d'études de la même façon qu'une maturité gymnasiale. Cet examen peut être préparé à Lausanne au Gymnase du soir ou dans d'autres écoles privées.

[www.gymnasedusoir.ch](http://www.gymnasedusoir.ch)

Renseignements complémentaires et liste des écoles préparant l'examen: [www.sefri.admin.ch](http://www.sefri.admin.ch) > Thèmes > Éducation générale > Maturité > Passerelle maturité professionnelle



# CONDITIONS D'ADMISSION

## EXAMEN PRÉALABLE

Toute personne répondant aux conditions suivantes peut se présenter à un examen préalable d'admission dans une des facultés de l'UNIL (est réservé le cas de l'examen préalable d'admission à l'École de français langue étrangère qui fait l'objet de conditions particulières, voir page p.24):

- \* 20 ans au minimum au moment du début prévu des études.
- \* Nationalité suisse ou du Liechtenstein, personnes étrangères établies en Suisse (avec permis C), personnes étrangères domiciliées en Suisse au bénéfice d'un permis de travail suisse (y compris, dans le cadre d'un regroupement familial, les personnes au bénéfice d'un permis de séjour sans permis de travail) ou réfugié-e-s politiques. Les candidates et candidats doivent être titulaires de leur permis au plus tard au délai fixé pour l'inscription à l'examen. Attention, l'admission aux études de médecine pour les personnes étrangères est soumise à des conditions particulières (voir [www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat) > Futurs étudiants > Médecine).
- \* Ne pas avoir subi d'échec définitif dans la faculté ou école choisie, ou à l'examen préalable.

Certaines facultés ont des conditions particulières en sus:

- \* Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique, Faculté des hautes études commerciales, Faculté des géosciences et de l'environnement et Faculté de biologie et de médecine: être titulaire d'un diplôme du secondaire supérieur certifié ne permettant pas l'immatriculation sur titre, d'un certificat fédéral de capacité ou d'une autre formation professionnelle d'une durée de 3 ans au moins.
- \* Faculté des lettres, Faculté des sciences sociales et politiques et Faculté de théologie et sciences des religions: aucune activité professionnelle, formation ou diplôme antérieur n'est exigé.

Vous trouverez la Directive décrivant les conditions générales d'inscription aux examens préalables d'admission aux cursus du Baccalauréat universitaire dans les facultés de l'UNIL (Directive 3.16) sous: [www.unil.ch/interne](http://www.unil.ch/interne) > Documents - Formulaire > Textes légaux > Directives internes à l'Université de Lausanne

### **Délai d'inscription auprès du Service des immatriculations et inscriptions**

**30 avril 2018.**

Il n'est pas possible de se présenter simultanément à deux ou plusieurs examens préalables d'admission.

Attention, pour la médecine, il est obligatoire de se préinscrire auprès de Swissuniversities ([www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch)) avant le 15 février 2018 en plus du dépôt de votre candidature auprès de l'UNIL.

### Délai d'inscription pour se présenter à l'examen d'admission

Il est également nécessaire de s'inscrire auprès de la faculté ou de l'école choisie. Le délai est fixé à la fin de la quatrième semaine de la période d'enseignement du semestre de printemps (31 janvier 2018 pour HEC et SSP), ceci pour la session d'été suivante. Renseignez-vous auprès de leurs secrétariats pour connaître la date exacte (voir p.46 « Adresses utiles »).

Pour l'École de français langue étrangère (EFLE), le délai d'inscription est fixé au 30 avril 2018.

### Session d'examens

Tous les examens préalables d'admission s'effectuent à la session d'été, à l'exception de l'EFLE, où l'examen s'effectue à la session d'automne. L'examen préalable est un ensemble insécable d'évaluations qui sont présentées en première tentative à la même session. La session d'automne est une session de rattrapage: seules les évaluations échouées sont présentées en seconde tentative.

### Contenu des examens

Les examens visent à mesurer vos connaissances scolaires et votre culture générale, ainsi que votre capacité à organiser, analyser et interpréter vos connaissances, afin de pouvoir apporter un avis personnel aux problèmes posés. Pour vous faire une idée du niveau exigé, consultez les programmes des examens préalables d'admission à la page 29 et suivantes.

### Transfert dans une autre faculté

Les personnes ayant réussi l'examen préalable d'admission des Facultés de lettres, des sciences sociales et politiques, ou de théologie et sciences des religions ont la possibilité de changer de faculté pour l'une des deux autres. Conditions: avoir passé en principe au moins deux semestres dans la Faculté dont l'examen préalable d'admission a été réussi et y avoir obtenu au moins 30 crédits ECTS.

Renseignements:

[www.unil.ch/lettres](http://www.unil.ch/lettres) > Bachelor > Admission

[www.unil.ch/ssp](http://www.unil.ch/ssp) > Bienvenue en SSP > Admissions

[www.unil.ch/ftsr](http://www.unil.ch/ftsr) > FuturEs étudiantEs

**De manière générale, seules font foi les dispositions légales en vigueur pour l'année pour laquelle vous déposez votre candidature.**





## ADMISSION SUR DOSSIER

Toute personne répondant aux conditions suivantes peut présenter un dossier d'admission dans une des facultés de l'UNIL :

- \* 25 ans au minimum au moment du début prévu des études.
- \* Nationalité suisse ou du Liechtenstein, personnes étrangères établies en Suisse (avec permis C), personnes étrangères domiciliées en Suisse au bénéfice d'un permis de travail suisse depuis 3 ans au moins ou réfugié-e-s politiques. Attention, l'admission aux études de médecine pour les personnes étrangères est soumise à des conditions particulières (voir [www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat) > Futurs étudiants > Médecine).
- \* Expérience professionnelle de 3 ans minimum, à plein temps, subséquente à une formation professionnelle ou du secondaire supérieur certifiée.

### Attention

- \* Seules peuvent être prises en compte les activités professionnelles figurant sur le rassemblement de comptes AVS et pour lesquelles des copies des certificats de travail (ou, à défaut, des contrats de travail) sont fournies, à l'exclusion des formations, stages, programmes d'insertion, etc.
- \* Il est par ailleurs recommandé de demander au plus vite le rassemblement de comptes AVS, la délivrance de celui-ci pouvant prendre plusieurs semaines.

## Délai d'inscription auprès du Service des immatriculations et inscriptions

28 février 2018.

Attention, pour la médecine, il est obligatoire de se préinscrire auprès de Swissuniversities ([www.swissuniversities.ch](http://www.swissuniversities.ch)) avant le 15 février 2018 en plus du dépôt de votre candidature auprès de l'UNIL.

### Déroulement

Votre dossier sera examiné par la Commission d'admission de la faculté ou de l'école envisagée. Si votre demande est retenue, vous serez convié-e ensuite à un entretien.

Les **critères** pris en considération sont la qualité de votre projet (niveau d'information, réalisme, motivation), les connaissances et les savoirs acquis (y compris de type scolaire), ainsi que vos expériences professionnelles (si possible en lien avec le projet d'études). Même si votre dossier est accepté, la Commission peut exiger des conditions supplémentaires pour l'admission, comme la réussite de l'examen préalable d'admission complet ou partiel.

Pour des conseils sur la préparation de votre dossier, consultez les pages 15 et suivantes.



# LES VOIES D'ÉTUDES POSSIBLES

FACULTÉS	CURSUS	préalable	dossier
<b>Faculté de théologie et de sciences des religions*</b>	Baccalauréat universitaire en Théologie	✓	✓
	Baccalauréat universitaire en sciences des religions	✓	✓
<b>Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique</b>	Baccalauréat universitaire en Droit	✓	✓
	Baccalauréat universitaire en science forensique	✓	✓
<b>Faculté des lettres*</b>	Baccalauréat universitaire ès Lettres	✓	✓
<b>École de français langue étrangère**</b>	Diplôme de français langue étrangère	✓	-
	Année préparatoire	✓	-
<b>Faculté des sciences sociales et politiques*</b>	Baccalauréat universitaire en sciences sociales	✓	✓
	Baccalauréat universitaire en science politique	✓	✓
	Baccalauréat universitaire en psychologie	✓	✓
	Baccalauréat universitaire en sciences du sport et de l'éducation physique	✓	✓
<b>Faculté des hautes études commerciales (HEC)</b>	Baccalauréat universitaire en management	✓	✓
	Baccalauréat universitaire en économie politique	✓	✓
<b>Faculté des géosciences et de l'environnement</b>	Baccalauréat universitaire en géosciences et environnement	✓	✓
<b>Faculté de biologie et de médecine</b>	Baccalauréat universitaire en biologie	✓	✓
	Baccalauréat universitaire en médecine	✓	✓
	Baccalauréat universitaire en sciences pharmaceutiques <sup>o</sup>	✓	✓

\* Les personnes ayant réussi l'examen préalable d'admission des Facultés de théologie et sciences des religions, des lettres ou des sciences sociales et politiques ont la possibilité de changer de faculté pour l'une des deux autres. Conditions : avoir passé en principe au moins deux semestres dans la faculté dont l'examen préalable d'admission a été réussi et y avoir obtenu au moins 30 crédits ECTS (voir p.7).

\*\* Les personnes ayant réussi l'examen préalable de l'EFLE et ayant réussi le Diplôme sont directement admissibles en Faculté des lettres.

<sup>o</sup> Les personnes candidates aux études de pharmacie sont soumises au règlement de l'examen d'admission à l'École de biologie (voir p.26).

# MON PROJET EST-IL RÉALISTE ?

Plusieurs raisons peuvent conduire à entreprendre des études universitaires. Elles diffèrent en fonction de la situation personnelle et professionnelle de chacune et chacun. Il s'agit d'un projet ambitieux nécessitant du temps et le réaménagement de diverses données (taux d'activités professionnelles, organisation familiale, etc.).

Avant de vous lancer dans les démarches d'admission et pour éviter les mauvaises surprises, il est nécessaire de bien vous informer, non seulement sur le contenu et la portée des études universitaires, mais également sur leurs spécificités.

Référez-vous aux points mentionnés aux pages suivantes pour évaluer vos motivations et vous assurer qu'un tel projet de formation convient à vos aptitudes, vos intérêts et votre personnalité.

## PRENEZ LA TEMPÉRATURE

Inscrivez-vous comme auditrice ou auditeur pour suivre des cours et vérifier si les études envisagées correspondent à vos attentes. C'est aussi l'occasion de discuter de votre projet avec des étudiantes et étudiants avancés, ou avec des enseignantes et enseignants. Vous vous ferez ainsi une idée plus précise des caractéristiques des études universitaires et du niveau exigé.

Renseignements: [www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat) > Auditeurs

Venez aux « Journées découverte » de l'UNIL pour assister à des séances d'information sur les facultés et suivre des cours de 1<sup>re</sup> année de Bachelor. Ces deux journées ont lieu chaque année en décembre.

Programme des « Journées découverte » :

[www.unil.ch/soc/journeesdecouverte](http://www.unil.ch/soc/journeesdecouverte)

Consultez également le site [www.unil.ch/formations](http://www.unil.ch/formations) ainsi que les brochures de l'Université de Lausanne pour avoir une vue d'ensemble de l'enseignement et de la recherche.

Informations sur les études à l'UNIL, témoignages d'étudiantes et d'étudiants : [www.unil.ch/choisirsetudes](http://www.unil.ch/choisirsetudes)

## DISCUTEZ DE VOTRE PROJET

Rencontrez une conseillère ou un conseiller du Service d'orientation et carrières de l'UNIL pour discuter de votre projet et de sa faisabilité. Dans certaines facultés ou écoles, des conseillères ou des conseillers aux études peuvent également vous renseigner sur les études dans leurs filières (voir p.46 « Adresses utiles »).

Vous pouvez aussi vous adresser à l'office d'orientation scolaire et professionnelle de votre canton. Et si vous avez des connaissances qui suivent ou qui ont suivi récemment un cursus universitaire à l'UNIL, faites-leur part de votre projet.

# SPÉCIFICITÉS DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

ÉTUDIER À L'UNIVERSITÉ  
C'EST OPTER POUR...

## **Une formation intellectuelle qui privilégie la théorie par rapport à la pratique**

La connaissance y est abordée de manière théorique, généralement par l'intermédiaire du livre. On apprend à mener une recherche quantitative ou qualitative et à en interpréter les résultats souvent sous forme de statistiques. Ce sont donc les compétences d'analyse, de synthèse et l'approche critique des problèmes qui sont surtout évaluées.

## **Une variété de débouchés après les études... mais pas une école professionnelle**

Même si elle prépare à toutes sortes de professions qui exigent une formation supérieure, l'université n'est pas une école professionnelle. Elle n'intègre pas (ou alors rarement) des stages ou exercices pratiques dans ses cursus. Certaines filières, comme les lettres ou les sciences sociales, sont particulièrement peu tournées vers la pratique professionnelle, surtout en début de Bachelor. Vous devrez donc fournir un effort pour construire votre projet et préparer votre passage à l'emploi.



Avant d'entreprendre les démarches, assurez-vous que les études envisagées correspondent à vos objectifs professionnels. Il n'est pas impossible qu'un autre type de formation soit plus adapté ou même obligatoire pour accéder aux professions que vous visez (par exemple, la Haute école pédagogique pour l'enseignement primaire, la HES santé-social pour l'éducation spécialisée ou le travail social, etc.).

Informations sur les perspectives professionnelles après des études à l'UNIL : [www.unil.ch/perspectives](http://www.unil.ch/perspectives)

## **Des études peu cadrées qui impliquent organisation et autodiscipline**

La liberté académique est l'un des principes phare de la formation universitaire: liberté de penser, de chercher et d'apprendre. Si les études universitaires vous offrent une relative flexibilité (choix des branches et des cours, présence non obligatoire, etc.), elles impliquent une bonne dose d'organisation et d'autodiscipline. Des méthodes de travail efficaces sont donc indispensables pour maîtriser au fur et à mesure la matière enseignée.

Vos méthodes de travail seront renforcées si vous complétez vos connaissances scolaires par des études ou des cours dans une école (gymnase du soir, école privée, etc.).

Conseils et astuces sur les méthodes de travail universitaires :  
[www.unil.ch/reussir](http://www.unil.ch/reussir)

### **Beaucoup de travail personnel**

Les filières n'impliquent pas toutes la même charge horaire de cours. Cependant, elles requièrent toutes une grande part de travail personnel, de nature différente suivant les orientations : apprentissage, lectures, rédaction de travaux, rapports, préparation de séminaire ou d'examens, etc. Vous devrez donc consacrer du temps en dehors de votre horaire de cours pour vos études.

### **Une grande motivation**

Organisation et autodiscipline se conjuguent avec motivation : on ne fait bien et en profondeur que ce qu'on aime. Une bonne orientation est donc un élément capital de la réussite des études.

N'hésitez pas à rencontrer une conseillère ou un conseiller du Service d'orientation et carrières de l'UNIL pour discuter de votre projet lors d'une permanence.

Horaires : [www.unil.ch/soc/permanences](http://www.unil.ch/soc/permanences)

## DES QUESTIONS... DES RÉPONSES



### RÉUSSIR SON RETOUR AUX ÉTUDES

#### **Est-il plus difficile de s'intégrer à l'université si on est plus âgé-e que les autres ?**

Non, cette difficulté n'est pour ainsi dire jamais évoquée par les personnes dans cette situation. Par contre, passer du rôle de productrice ou de producteur à celui d'apprenant-e est parfois ressenti comme difficile, surtout lorsqu'on avait auparavant un salaire assez confortable.

Il est tout de même important de passer assez de temps sur le campus pour socialiser et trouver des camarades avec qui vous pourrez présenter un séminaire ou réviser vos cours.

#### **Les capacités intellectuelles diminuent-elles avec l'âge ?**

S'il devient plus difficile de mémoriser du vocabulaire par exemple, les personnes qui reprennent des études sont souvent plus motivées et plus disciplinées. De plus, elles développent des stratégies intellectuelles qui permettent de dépasser cette difficulté.

Par contre, si la maîtrise des langues augmente avec l'âge, celle des connaissances scientifiques et mathématiques diminue rapidement. En effet, on n'a pas besoin de beaucoup plus que l'arithmétique dans la vie quotidienne.

### **Existe-t-il un soutien à l'UNIL pour les personnes qui reprennent les études ?**

Il n'existe pas de programme particulièrement destiné à ce public. Selon les facultés, des programmes de mentorats ou de tutorats sont organisés et le Service d'orientation et carrières (SOC) propose des « ateliers réussite » sur les méthodes de travail ([www.unil.ch/reussir](http://www.unil.ch/reussir)), accessibles à tout public.

N'hésitez pas à contacter le SOC pour obtenir des conseils sur les méthodes de travail et l'intégration à l'Université.

[www.unil.ch/soc](http://www.unil.ch/soc)

[www.unil.ch/reussir](http://www.unil.ch/reussir)

## CONCILIER ÉTUDES ET VIE DE FAMILLE

### **Avoir des enfants dont on doit s'occuper constitue-t-il un problème ?**

D'une manière générale, la reprise d'études est plus aisée quand l'entourage l'accepte et la soutient. Ce qui est parfois difficile, c'est de défendre un espace d'étude dans son foyer, d'arriver à dire : « même si je suis à la maison, je ne suis pas toujours disponible ». Si vous faites face à des difficultés d'organisation familiale, adressez-vous au Bureau de l'égalité pour recourir aux

diverses prestations proposées par l'UNIL (garderies, activités pendant les vacances scolaires, café-conseil, etc.).

Bureau de l'égalité de l'UNIL : [www.unil.ch/egalite](http://www.unil.ch/egalite)

### **Est-il possible d'exercer une activité professionnelle en parallèle ?**

L'exercice d'une activité professionnelle en marge des études est envisageable, même si les possibilités dépendent beaucoup du cursus choisi et du degré d'études. La liberté dans le choix des cours et la charge horaire peuvent en effet varier considérablement.

Dans tous les cas, vous devrez faire preuve de beaucoup de discipline et d'organisation personnelle. Et suivant la charge professionnelle, vous risquez d'être passablement limité-e dans le choix des cours, ce qui peut engendrer une certaine frustration.

D'une manière générale, il est recommandé d'attendre la fin du premier semestre, voire celle de la première année (souvent chargée et limitée dans le choix de cours) avant de commencer une activité rémunérée. Après quelques mois, vous saurez mieux comment gérer la charge constituée par votre activité professionnelle en fonction de la charge de travail liée à vos études.



### Est-il possible d'obtenir une aide financière pendant ses études ?

La première démarche à effectuer pour bénéficier d'un soutien financier est de contacter l'office des bourses d'études de votre canton de domicile, afin de vous renseigner sur les possibilités d'obtention d'une bourse cantonale.

Si vous ne pouvez pas obtenir de bourse cantonale ou si vous recevez un montant insuffisant, adressez-vous au Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante de l'UNIL. Une aide financière peut vous être attribuée sous diverses formes : dispense partielle des frais d'inscription aux cours, dépannage ponctuel, allocation complémentaire d'études, subside lors de frais médicaux.

Renseignements complémentaires et adresses des offices de bourses cantonaux auprès du Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante : [www.unil.ch/sasme](http://www.unil.ch/sasme)

### Est-il possible de suivre des études à temps partiel ?

Bien que les études universitaires se conçoivent à plein temps, la plupart des facultés offrent des aménagements pour les personnes qui souhaitent étudier à temps partiel, mais seulement sur demande et si votre situation familiale et professionnelle le justifie. Si le programme à temps plein vous paraît inconciliable avec vos responsabilités extérieures, renseignez-vous à l'avance, auprès de la faculté qui vous intéresse, sur les modalités qu'elle peut vous proposer.

### VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

La VAE est une procédure qui permet d'envisager l'obtention, sous forme d'équivalences, d'une partie des crédits ECTS constitutifs d'un programme ou d'un cursus en faisant valoir ses expériences professionnelles et bénévoles.

L'UNIL propose une validation partielle des acquis pour les cursus de Bachelor et Master (avec ou sans spécialisation) en Faculté des lettres, ainsi que pour les cursus de Bachelor et Master en sciences sociales, en science politique ou en sciences du sport.

Conditions à remplir pour s'engager dans une procédure de VAE :

- \* 25 ans au minimum.
- \* Remplir les conditions d'immatriculation de l'UNIL au plus tard lors du début prévu des études.
- \* Justifier d'au moins 3 ans d'activité professionnelle et/ou bénévole attestée, à temps plein ou équivalent.

**Attention : la procédure est longue et ne remplace en aucun cas les titres demandés pour l'inscription à l'UNIL.**

Renseignements complémentaires sur la VAE et sur la procédure : [www.unil.ch/vae](http://www.unil.ch/vae)



# DÉMARCHES ET CONSEILS POUR S'INSCRIRE

Quelle que soit la voie d'accès choisie, examen préalable ou dossier d'admission, la préparation est exigeante et nécessite du temps.

Il est également essentiel d'être au clair avec vos objectifs: en cas de réussite, vous ne pourrez pas changer d'orientation, l'accès à l'UNIL sera en effet strictement limité à la faculté pour laquelle vous vous êtes préparée ou préparé.

Pour mettre toutes les chances de votre côté, entreprenez donc les démarches suffisamment tôt.

Commencez par vous renseigner au Service des immatriculations et inscriptions pour savoir si votre diplôme vous rend admissible à l'Université de Lausanne.

Conditions d'admission, immatriculation et inscription en ligne : [www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat)

## EXAMEN PRÉALABLE D'ADMISSION

### LES DÉMARCHES POUR S'INSCRIRE

Adressez-vous à la faculté ou l'école dans laquelle vous désirez passer l'examen préalable d'admission pour connaître la procédure et le délai d'inscription (voir p.46 « Adresses utiles »). Une fois l'inscription faite, vous pourrez vous présenter à la session d'examen d'été (pour l'EFLE, à la session d'automne). Les délais pouvant être très serrés, n'oubliez pas de vous renseigner sur les dates d'examens directement auprès de la faculté ou de l'école concernée.

Vous devrez déposer également une demande d'immatriculation auprès du Service des immatriculations et inscriptions avant le 30 avril 2018. Vous êtes alors admise ou admis à l'Université, sous réserve de la réussite de l'examen préalable d'admission.

Lorsque vous aurez réussi votre examen préalable, vous devrez confirmer votre inscription au Service des immatriculations et inscriptions selon les informations qui vous seront transmises suite au dépôt de votre demande.



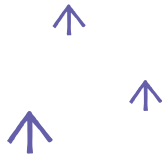


## LES MOYENS DE PRÉPARATION

Il existe plusieurs moyens de préparer un examen préalable et il est difficile d'en recommander un plutôt qu'un autre. Le choix doit être adapté à votre situation personnelle, à votre formation antérieure, ainsi qu'aux études envisagées. Avant de vous décider pour une méthode de préparation, il est donc essentiel de bien évaluer vos connaissances de base et les exigences de l'examen. Consultez les différents programmes des examens à la page 29 et suivantes pour vous faire une idée du niveau exigé.

Certaines facultés vous permettent de consulter les sujets d'examens écrits des sessions précédentes. C'est un excellent moyen de mesurer vos connaissances et de vous préparer en conséquence.

Si vous avez opté pour l'admission sur dossier et que, suite à la décision de la Commission d'admission, vous êtes soumise ou soumis à un examen préalable partiel, renseignez-vous auprès des centres de formation sur les possibilités d'obtenir un programme adapté à vos besoins.



## Gymnase du soir

En plus des examens de maturité gymnasiale et de la passerelle Dubs (voir p.5), le Gymnase du soir prépare aux examens préalables d'admission des facultés de l'UNIL. La durée des programmes varie en fonction du domaine d'études choisi, mais s'étend généralement sur deux ans. Les cours ont lieu le soir, du lundi au jeudi (16 périodes/semaine).

L'âge d'admission au Gymnase du soir est fixé à 19 ans révolus et une formation professionnelle achevée est en principe requise.

Gymnase du soir :

Avenue de Provence 26-28 – 1007 Lausanne

[www.gymnasedusoir.ch](http://www.gymnasedusoir.ch)

[info@gymnasedusoir.ch](mailto:info@gymnasedusoir.ch)

+41 21 316 09 76



## Cours de mathématiques spéciales

Le Cours de mathématiques spéciales (CMS), d'une durée d'un an, prépare à l'examen d'admission de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).

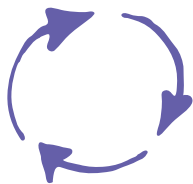
Il peut constituer une bonne préparation à l'examen d'admission en HEC, géosciences et environnement, biologie, médecine et science forensique. Ses enseignements portent essentiellement sur les matières scientifiques (mathématiques, physique, chimie, sciences du vivant) et représentent un horaire hebdomadaire chargé.

Le CMS a une capacité d'accueil limitée et son accès peut être soumis à un test d'admission, suivant les diplômes préalablement obtenus par les candidates et les candidats.

Cours de mathématiques spéciales :

<http://cms.epfl.ch>

+41 21 693 22 95



## Ecoles privées

De nombreuses écoles privées proposent des cours de préparation aux examens préalables d'admission. Généralement, une formation intensive permet de préparer un préalable en un an.

## Préparation autodidacte

Si vous n'avez aucune connaissance du système universitaire, la préparation autodidacte peut être souvent très aléatoire. Elle est conseillée uniquement si vous avez une grande motivation, si vous travaillez en solo avec facilité et si vous possédez déjà de solides connaissances de base.

Si vous optez pour une préparation autodidacte, il est conseillé de suivre des cours particuliers pour vous donner quelques repères et de bonnes méthodes de travail. Une étudiante ou un étudiant de l'UNIL ou de l'EPFL peut par exemple vous aider dans certaines matières. Vous pouvez déposer une annonce pour trouver une répétitrice ou un répétiteur sur le site du Service des affaires sociales et de la mobilité étudiante de l'UNIL.

[www.unil.ch/emploi](http://www.unil.ch/emploi) > Proposer un job à un étudiant

## ADMISSION SUR DOSSIER

### AVANT DE PRÉPARER LE DOSSIER...

L'Université offre une formation méthodologique et scientifique visant l'acquisition de savoirs spécialisés. Ses programmes sont conçus en considérant que les connaissances de base des étudiantes et des étudiants ont été acquises au gymnase.

Il n'est pas réaliste de rattraper le retard dans certaines disciplines (scientifiques ou linguistiques plus particulièrement) en même temps que de chercher à comprendre les enseignements universitaires de ces mêmes branches.

Rappelez-vous également que si l'accès à l'Université est parfois difficile, la réussite de la 1<sup>re</sup> année l'est tout autant, voire probablement plus.

Pour vous faire une idée du niveau demandé, consultez les programmes des examens préalables d'admission (voir p.29 et suivantes). Inscrivez-vous également comme auditrice ou auditeur, c'est un excellent moyen pour vérifier si vous avez le niveau exigé et pour préparer votre reprise d'études.

Renseignements sur le statut d'auditrice ou d'auditeur :  
[www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat) > Auditeurs



### DOCUMENTS À FOURNIR AU SERVICE DES IMMATRICULATIONS ET INSCRIPTIONS

Un dossier d'admission comportant les documents suivants doit être déposé au Service des immatriculations et inscriptions jusqu'au 28 février 2018:

- \* le formulaire de demande d'immatriculation complété et signé (disponible sur le site internet du Service des immatriculations et inscriptions: [www.unil.ch/immat](http://www.unil.ch/immat) > Futurs étudiants > Bachelor > Pas de Maturité?);
- \* une photo format passeport collée sur le formulaire;
- \* une lettre de motivation de 2 pages minimum expliquant les raisons pour lesquelles vous avez choisi les études dans la faculté concernée (voir page suivante pour des conseils pour la rédaction de la lettre);
- \* une copie de tous les diplômes et certificats obtenus;
- \* une copie des relevés de notes de tous les titres obtenus;
- \* une liste de toutes les expériences professionnelles avec le pourcentage d'activité;
- \* une copie des certificats de travail attestant trois ans d'expérience professionnelle au moins (voir p.8 pour plus d'informations);
- \* une copie du « rassemblement de comptes » obtenu de la dernière caisse AVS et attestant des années de cotisation (voir p.8 pour plus d'informations);
- \* un curriculum vitae complet et à jour;

- \* une photocopie du passeport, carte d'identité ou, pour les étrangers, du permis d'établissement ou permis B de travail ;
- \* une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais.

## TRAITEMENT DES DEMANDES D'ADMISSION SUR DOSSIER

Si votre dossier remplit les critères administratifs, il sera transmis par le Service des immatriculations et inscriptions à la faculté sollicitée. Celle-ci vous contactera ensuite directement pour la suite du processus.

## CONSEILS POUR LA RÉDACTION DE LA LETTRE DE MOTIVATION

La Commission d'admission de la faculté devra se prononcer sur la faisabilité de votre projet. Est-il concret et réaliste ? Correspond-il à ce que l'Université peut vous offrir ?

La Commission se prononcera également sur la qualité de vos motivations et vos chances de réussite, en se basant sur le fait que vos connaissances scolaires ne sont pas celles qu'ont les personnes entrant à l'Université avec une maturité gymnasiale.



Votre lettre de motivation devrait donc comporter les éléments suivants :

### Projet et motivations

- \* Présentez de manière détaillée votre projet de formation et professionnel.
- \* Décrivez les raisons qui vous conduisent à opter pour des études universitaires.
- \* Expliquez les liens entre votre parcours professionnel ou de vie et votre choix d'études.
- \* Présentez vos appréhensions quant aux exigences des études et aux obstacles que vous devriez surmonter pour réussir.
- \* Indiquez vos solutions concernant le financement de vos études.
- \* Précisez la manière dont vous pensez concilier études, vie professionnelle, charges familiales, engagements sociaux, etc.

### Connaissances

- \* Démontrez que vous avez des connaissances de base, des méthodes de travail et des atouts intellectuels suffisants pour réussir à l'Université.
- \* Donnez des informations sur ce que vous avez entrepris pour mettre à niveau vos connaissances scolaires en lien avec les études envisagées (révisions, formations, lectures, cours privés, etc.).



## Expériences

- \* Détaillez les formations et les éventuels cours et perfectionnements que vous avez suivis.
- \* Donnez des informations sur vos lectures, vos activités culturelles, en indiquant ce que vous en avez retiré.
- \* Si vous avez réalisé des travaux personnels (rapports scientifiques, articles, etc.), joignez-les à votre dossier (s'ils sont très nombreux, choisissez les plus représentatifs).

N'hésitez pas à rencontrer une conseillère ou un conseiller du Service d'orientation et carrières de l'UNIL pour discuter de votre projet lors d'une permanence.

Horaires : [www.unil.ch/soc/permanences](http://www.unil.ch/soc/permanences)

## DÉCISION DE LA COMMISSION

Les membres des commissions d'admission opteront parmi quatre solutions concernant votre candidature :

- \* admission sans examen
- \* examen préalable d'admission partiel
- \* examen préalable d'admission complet
- \* refus d'admission

Leur volonté n'est pas d'éliminer votre candidature, mais plutôt de vous rendre attentive ou attentif aux exigences de la formation universitaire et de faire en sorte que vos chances de succès soient maximisées.



# RÈGLEMENTS ET PROGRAMMES DES EXAMENS PRÉALABLES

Les pages suivantes présentent les règlements et le contenu des examens préalables d'admission organisés par les facultés et écoles. Pour tout complément d'information et pour l'inscription aux épreuves, prenez contact avec la faculté ou l'école qui vous intéresse (voir p.46, « Adresses utiles »).

# RÈGLEMENTS DES EXAMENS PRÉALABLES D'ADMISSION

Outre l'inscription auprès du Service des immatriculations et inscriptions, vous devez vous inscrire auprès de la faculté ou de l'école choisie. Le délai est fixé à la fin de la quatrième semaine de la période d'enseignement du semestre de printemps (31 janvier 2018 pour HEC et SSP), ceci pour la session d'été suivante. Pour l'EFLE, le délai est fixé au 30 avril 2018, et l'examen s'effectue à la session d'automne. Renseignez-vous auprès du secrétariat de la faculté ou de l'école sollicitée pour connaître la date exacte, ainsi que la procédure d'inscription à l'examen préalable d'admission et les dates de la session d'examens (voir p.46, « Adresses utiles »).

Référez-vous aux règlements suivants et au tableau récapitulatif de la page 28 pour connaître les disciplines composant l'examen préalable d'admission de la faculté ou de l'école choisie.

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE ET DES SCIENCES DES RELIGIONS

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de la Faculté fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de la Faculté (voir p.46) ou sur: [www.unil.ch/fts](http://www.unil.ch/fts) > Enseignement > Règlements et plans d'études.**

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de la Faculté dans le délai prévu.

Le dossier d'inscription doit contenir:

- \* un curriculum vitae complet;
- \* une copie du passeport ou de la carte d'identité;
- \* une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais;
- \* une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous avez choisi les études à la Faculté de théologie et des sciences des religions;
- \* le formulaire d'inscription à l'examen et les formulaires déterminant les sujet d'examen (un formulaire par examinateur). Les documents sont disponibles sur le site de la Faculté.

### Description de l'examen

L'examen porte sur les matières suivantes:

- \* **Français**: écrit ou oral °
- \* **Histoire**: écrit ou oral °
- \* **Allemand ou Anglais**: écrit et oral
- \* **Philosophie**: écrit
  - ° Si vous choisissez l'écrit pour l'épreuve de français, l'épreuve d'histoire sera orale, et inversement.

Le programme de chaque discipline peut être consulté à la page 29 et suivantes.

L'examen vise à évaluer les trois compétences suivantes:

- \* une compétence linguistique: maîtrise d'une langue étrangère moderne en usage dans les publications en théologie et en sciences des religions;
- \* une compétence culturelle: connaissance de quelques auteurs marquants en littérature de langue française ainsi que de quelques périodes historiques;
- \* une compétence réflexive: analyse d'un texte philosophique.

Aucune équivalence linguistique sur la base de diplôme de langue n'est accordée.

L'examen préalable compte au total cinq épreuves: deux pour la compétence linguistique (écrit et oral), une pour la compétence réflexive (écrit), deux pour la compétence culturelle (écrit et oral).

Les évaluations sont appréciées par des notes de 1 à 6. Seuls les points et les demi-points sont utilisés. L'examen préalable d'admission est réussi si une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4 (sur 6) est acquise pour chaque compétence examinée. Toutefois, une note égale ou inférieure à 2,5 à une évaluation en seconde tentative entraîne l'échec définitif à l'examen.

L'examen est organisé par la Faculté des lettres.

## ÉCOLE DE DROIT

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de l'École fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de l'École (voir p.46) ou sur: [www.unil.ch/droit](http://www.unil.ch/droit).**

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de l'École en respectant le délai prévu.

Votre dossier d'inscription doit contenir:

- \* un curriculum vitae complet;
- \* une copie du ou des titres obtenus;
- \* une copie du passeport ou de la carte d'identité;
- \* une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais;
- \* une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez entreprendre des études de Baccalauréat universitaire à l'École de droit.

### Description de l'examen

L'examen préalable d'admission porte sur cinq évaluations, dans les disciplines obligatoires suivantes:

- \* **Français:** écrit
- \* **Histoire:** écrit
- \* **Philosophie:** écrit
- \* **Institutions politiques des Etats modernes et de la Suisse:** oral
- \* **Allemand:** écrit

Le programme de chaque discipline peut être consulté à la page 29 et suivantes.

Aucune équivalence linguistique sur la base de diplôme de langue n'est accordée.

L'examen est réussi lorsque vous avez obtenu une note égale ou supérieure à 4 dans au moins quatre des cinq évaluations composant l'examen préalable, sous réserve que vous vous soyez présenté-e à l'ensemble des disciplines de l'examen d'admission et que vous n'ayez obtenu aucune note inférieure à 3.

La langue de l'examen est le français, à l'exception de l'examen d'allemand.

L'examen est organisé par la Faculté des sciences sociales et politiques.

## ÉCOLE DES SCIENCES CRIMINELLES

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de l'École fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de l'École (voir p.46).**

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de l'École en respectant le délai prévu.

Votre dossier d'inscription doit contenir:

- \* un curriculum vitae complet;
- \* une copie du ou des titres obtenus;
- \* une copie du passeport ou de la carte d'identité;
- \* une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais;
- \* une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous

souhaitez entreprendre des études de Baccalauréat universitaire à l'École des sciences criminelles.

### Description de l'examen

L'examen préalable d'admission porte sur quatre évaluations, dans les disciplines obligatoires suivantes:

- \* **Mathématiques:** écrit
- \* **Biologie:** oral
- \* **Physique:** écrit
- \* **Chimie:** oral

Le programme de chaque discipline peut être consulté à la page 29 et suivantes.

Chaque examen est apprécié par une note de 1 à 6. Seuls les points et les demi-points sont admis. L'examen d'admission est réussi lorsque la moyenne des évaluations est supérieure ou égale à 4. Il n'est pas admis plus d'une note inférieure à 4.

## FACULTÉ DES LETTRES

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de la Faculté fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de la Faculté (voir p.46) ou sur: [www.unil.ch/lettres](http://www.unil.ch/lettres) > Bachelor > Admission.**

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de la Faculté en respectant le délai prévu.



Votre dossier d'inscription doit contenir :

- \* une traduction légalisée de tous les documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais ;
- \* pour chaque discipline comportant des corpus à choix, une fiche par discipline remplie par la candidate ou le candidat, signée par l'enseignante ou l'enseignant concerné.

### Description de l'examen

L'examen préalable d'admission vise à attester de vos capacités linguistiques, réflexives, analytiques et culturelles.

L'examen porte sur les disciplines suivantes :

- \* **Français** : écrit et oral
- \* **Deux langues à choix (latin, grec ancien, italien, espagnol, allemand, anglais, russe)** : écrit et oral
- \* **Histoire** : écrit ou oral<sup>o</sup>
- \* **Philosophie** : écrit ou oral<sup>o</sup>  
<sup>o</sup> Si vous choisissez l'écrit pour l'épreuve d'histoire, l'épreuve de philosophie sera orale, et inversement.

Le programme de chaque discipline peut être consulté à la page 29 et suivantes.

Aucune équivalence linguistique sur la base de diplôme de langue n'est accordée.

L'échelle de notation se compose des notes entières et des demi-points de 1 à 6. Les notes de 4 à 6 qualifient une évaluation réussie, les notes inférieures à 4 qualifient une évaluation échouée. Si la moyenne obtenue est égale ou supérieure à 4 et qu'aucune note obtenue

n'est inférieure à 3, l'examen préalable d'admission au Baccalauréat universitaire ès Lettres est réussi.

## ÉCOLE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de l'École fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de l'École (voir p.46) ou sous : [www.unil.ch/fle](http://www.unil.ch/fle) > Bienvenue à l'EFLE > Conseil et règlements > Règlements de l'EFLE.**

Toute personne qui ne possède pas de titre reconnu pour l'immatriculation à l'UNIL peut, si elle est non francophone, se présenter à l'examen préalable d'admission de l'École de français langue étrangère. L'École est habilitée à définir deux niveaux de réussite, l'un donnant droit à suivre le programme de l'Année préparatoire et l'autre le cursus du Diplôme.

Attention : le niveau A2 en français est le minimum recommandé.

### Description de l'examen

L'examen d'admission porte sur les disciplines suivantes :

- \* **Rédaction en français** : écrit
- \* **Connaissance de la langue IA : Morphologie et orthographe** : écrit
- \* **Connaissance de la langue IB : Compréhension orale** : écrit
- \* **Connaissance de la langue II : Lexique et syntaxe** : écrit

- \* **Exposé sur un sujet personnel** : oral
- \* **Lecture expliquée** : oral
- \* **Culture française et francophone** : oral

Pour pouvoir vous présenter aux examens oraux, vous devez obtenir la moyenne de 3.5 sur 6 aux épreuves écrites.

L'examen est réussi si vous obtenez la moyenne générale de 4 sur les 6 épreuves. En cas d'échec, vous pouvez vous représenter une deuxième fois. Le programme choisi peut être conservé.

Le programme de chaque discipline peut être consulté à la page 42 et suivantes.

## FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de la Faculté fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de la Faculté (voir p.46) ou sur : [www.unil.ch/ssp](http://www.unil.ch/ssp) > Bienvenue en SSP > Admissions.**

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat du Décanat de la Faculté jusqu'au 31 janvier précédant la session d'été durant laquelle vous souhaitez présenter l'examen préalable.

Aucun dépôt tardif de dossier n'est accepté.

Votre dossier d'inscription doit contenir :

- \* un curriculum vitae complet ;

- \* une copie du passeport ou de la carte d'identité ou, le cas échéant, du permis d'établissement ou de travail B ;
- \* une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais ;
- \* une lettre de motivation expliquant dans quelle filière vous souhaitez étudier et les raisons pour lesquelles vous avez choisi les études à la Faculté des sciences sociales et politiques.

### Description de l'examen

L'examen d'admission porte sur les cinq disciplines suivantes :

- \* **Français** : écrit
- \* **Philosophie** : écrit
- \* **Histoire** : écrit
- \* **Institutions politiques des états modernes et de la Suisse**  
ou  
**Géographie humaine** : oral
- \* **Langue (allemand, anglais, italien ou espagnol)** : écrit et oral

Le programme de chaque discipline peut être consulté à la page 29 et suivantes.

Aucune équivalence linguistique sur la base de diplôme de langue n'est accordée.

Pour réussir, vous devez obtenir une note égale ou supérieure à 4 sur 6 dans au moins quatre des cinq branches imposées. Les notes inférieures à 3 sur 6 sont éliminatoires.

## FACULTÉ DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de la Faculté fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de la Faculté (voir p.46) ou sur : [www.unil.ch/hec](http://www.unil.ch/hec) > Études > Bachelors > Admissions.**

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat du Décanat de la Faculté jusqu'au 31 janvier précédant la session d'été durant laquelle vous souhaitez présenter l'examen préalable.

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de la Faculté dans le délai prévu.

Votre dossier d'inscription doit contenir :

- \* un curriculum vitae complet ;
- \* une copie des titres obtenus ;
- \* une copie du passeport ou de la carte d'identité ou, le cas échéant, du permis d'établissement ou de travail B ;
- \* une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais ;
- \* une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous avez choisi les études dans la Faculté des HEC.

### Description de l'examen

L'examen porte sur les cinq disciplines suivantes :

- \* **Mathématiques** : écrit
- \* **Français** : écrit

- \* **Histoire** : écrit
- \* **Géographie humaine** : oral
- \* **Langue (allemand, anglais, italien ou espagnol)** : écrit et oral

Le programme de chaque discipline peut être consulté à la page 29 et suivantes.

Aucune équivalence linguistique sur la base de diplôme de langue n'est accordée.

L'examen préalable d'admission est réussi si vous obtenez une note égale ou supérieure à 4 dans au moins quatre des cinq branches imposées. Les notes inférieures à 3 sur 6 sont éliminatoires.

L'examen est organisé par la Faculté des sciences sociales et politiques.

## FACULTÉ DES GÉOSCIENCES ET DE L'ENVIRONNEMENT

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de la Faculté fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de la Faculté (voir p.46) ou sur : [www.unil.ch/gse](http://www.unil.ch/gse) > Administration > Règlements et plans d'études.**

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat du Bachelor de la Faculté dans le délai prévu.

Votre dossier d'inscription doit contenir :

- \* un curriculum vitae complet ;
- \* une copie du ou des titres obtenus ;
- \* une copie du passeport ou de la carte d'identité ;

- \* une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais;
- \* une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous avez choisi les études dans la Faculté des géosciences et de l'environnement.

### Description de l'examen

L'examen préalable d'admission porte sur les cinq disciplines obligatoires suivantes :

- \* **Mathématiques** : écrit
- \* **Physique** : écrit
- \* **Chimie** : oral
- \* **Géographie humaine** : oral
- \* **Institutions politiques des états modernes et de la Suisse** : oral

Le programme de chaque discipline peut être consulté à la page 29 et suivantes.

Les épreuves sont appréciées par des notes de 1 à 6. Seuls les points et les demi-points sont admis. L'évaluation est réussie si la note est supérieure ou égale à 4. L'examen est réussi lorsque la moyenne des épreuves est supérieure ou égale à 4. Il n'est pas admis plus d'une note d'épreuve inférieure à 4.

### ÉCOLE DE BIOLOGIE

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de l'École fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de l'École (voir p.46) ou sur : [www.unil.ch/ecoledebiologie](http://www.unil.ch/ecoledebiologie) > Bienvenue à l'EB > Règlements et directives.**

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès de la Direction de l'École de biologie.

Votre dossier d'inscription doit contenir :

- \* un curriculum vitae complet;
- \* une copie du ou des titres obtenus;
- \* une copie du passeport ou de la carte d'identité;
- \* une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais;

### Description de l'examen

L'examen préalable d'admission porte sur les quatre disciplines obligatoires suivantes :

- \* **Biologie** : oral
- \* **Mathématiques** : écrit
- \* **Physique** : écrit
- \* **Chimie** : oral

Le programme de chaque discipline peut être consulté à la page 29 et suivantes.

Le type d'évaluation (écrit ou oral) et la durée vous sont communiqués au moment de l'inscription.

Chaque examen est apprécié par une note de 1 à 6. Seuls les points et les demi-points sont admis. L'examen d'admission est réussi si chacune des quatre notes (biologie, mathématiques, physique et chimie) est égale ou supérieure à 4.

En cas d'échec, vous avez le droit de vous présenter à une seconde et ultime tentative. Seuls les examens ayant été sanctionnés par une note inférieure à 4 doivent être refaits.

Vous êtes automatiquement inscrit-e à la session de rattrapage d'automne suivant la session d'été échouée, à moins que vous ne fassiez une demande écrite à la Direction de l'École de biologie sollicitant le report de la seconde tentative à la session d'été suivante, ceci dans les dix jours suivant la notification des résultats.

En cas de second échec, vous êtes en échec définitif à l'examen préalable d'admission de l'École de biologie.

La réussite de l'examen donne droit à l'admission à l'École de biologie pour les deux années académiques qui suivent.

### ÉCOLE DE MÉDECINE

**Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le règlement de l'examen préalable d'admission de l'École fait foi. Vous pouvez l'obtenir auprès du secrétariat de l'École (voir p.46) ou sur : [www.unil.ch/ecoledemedecine](http://www.unil.ch/ecoledemedecine) > Règlements.**

Il est impératif de déposer un dossier d'inscription auprès du secrétariat de l'École de médecine dans le délai prévu.

Votre dossier d'inscription doit contenir :

- \* un curriculum vitae complet;
- \* une copie du ou des titres obtenus;
- \* une copie du passeport ou de la carte d'identité;
- \* une traduction authentifiée des documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, italien ou anglais;



# LES DISCIPLINES D'EXAMEN EN UN COUP D'ŒIL°

	FRA*	HIS*	ALL	ANG	ITA	ESP	LAT	GRE	RUS	PHI	INS	GEO	MAT*	BIO	PHY	CHI
Faculté de théologie et des sciences des religions			A choix													
École de droit																
École des sciences criminelles																
Faculté des lettres			Deux langues à choix													
École de français langue étrangère°																
Faculté des sciences sociales et politiques			Une langue à choix									A choix				
Faculté des hautes études commerciales			Une langue à choix													
Faculté des géosciences et de l'environnement																
École de biologie																
École de médecine																

ALL Allemand, p.29  
 ANG Anglais, p.29  
 BIO Biologie, p.30  
 CHI Chimie, p.30  
 ESP Espagnol, p.30  
 FRA Français, p.31 °

GEO Géographie humaine, p.31  
 GRE Grec ancien, p.32  
 HIS Histoire, p.32 et p.34\*  
 INS Institutions politiques des Etats modernes et de la Suisse, p.35  
 ITA Italien, p.37

LAT Latin, p.37  
 MAT Mathématiques, p.38 et p.39\*  
 PHI Philosophie, p.39  
 PHY Physique, p.40  
 RUS Russe, p.41

° Le programme de l'examen à l'École de français langue étrangère peut être consulté à la page 42 et suivantes.

\* Attention, les programmes d'examens sont différents selon la Faculté choisie.

# PROGRAMMES DES EXAMENS PRÉALABLES D'ADMISSION

Les pages suivantes présentent le contenu des examens préalables d'admission organisés par les facultés et écoles de l'UNIL. Pour tout complément d'information et pour l'inscription aux épreuves, prenez contact avec la faculté ou l'école choisie (voir p.46, « Adresses utiles »).

## ALLEMAND

**Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté de théologie et sciences des religions, lettres, SSP, HEC et droit.**

Quatre textes choisis dans la liste des propositions de lecture figurant sur le site de la section: [www.unil.ch/all](http://www.unil.ch/all)

Les textes choisis doivent couvrir au moins deux siècles et deux genres littéraires différents. Il est également possible de constituer un corpus individuel équivalent et d'y inclure des poèmes qui peuvent remplacer une ou plusieurs œuvres des autres genres. Le choix des textes doit impérativement être approuvé par l'enseignant responsable.

Le niveau minimum de langue exigé est le niveau B2 selon le Cadre Européen commun de référence pour les langues.

L'examen écrit comporte une épreuve de compréhension écrite et une composition d'analyse littéraire en rapport avec les textes préparés. Vous avez le choix entre deux questions. Vous avez le droit d'utiliser vos exemplaires de ces textes, non annotés, ainsi qu'un dictionnaire monolingue.

Pour l'oral, un extrait de l'un des textes préparés est à analyser.

La durée de l'épreuve écrite est de 4 heures. Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

A l'écrit et à l'oral, la pondération des compétences linguistiques et littéraires pour l'évaluation est de 50% chacune.

Il est impératif de contacter l'enseignant responsable au moins deux semaines avant de s'inscrire définitivement à l'examen, et pendant les périodes de cours, afin d'établir votre programme d'examen définitif et de lui communiquer votre adresse e-mail. D'entente avec l'enseignant responsable, des modifications peuvent être apportées dans les programmes d'examens.

Enseignant responsable: Christian Elben ([Christian.Elben@unil.ch](mailto:Christian.Elben@unil.ch))

## ANGLAIS

**Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté de théologie et sciences des religions, lettres, SSP et HEC.**

Pour l'examen 2018 et 2019, les textes sur lesquels portera la question d'examen (écrit) et l'extrait ou le poème à analyser (oral) sont:

\* *The Tempest*, William Shakespeare

\* 10 poems by Robert Frost: *The Road Not Taken*, *Stopping by Woods on a Snowy Evening*, *Mending Wall*, *Acquainted With the Night*, *Mowing*, *A Brook in the City*, *Ghost House*, *A Passing Glimpse*, *Departmental*, *Desert Places*

\* *Pride and Prejudice*, Jane Austen

\* *Beloved*, Toni Morrison

\* *The Handmaid's Tale*, Margaret Atwood

Nous vous conseillons d'utiliser des éditions récentes et non abrégées (ou simplifiées) des textes (p.ex. Arden Shakespeare, Vintage Classics, Penguin Classics, etc.).

Le niveau minimum de langue exigé est le niveau B2 selon le Cadre Européen commun de référence pour les langues.

L'usage des textes non annotés et d'un dictionnaire anglais/anglais est autorisé à l'examen écrit et oral. On jugera la capacité des candidates et candidats à répondre à une question portant sur un aspect de l'un des textes ci-dessus. A l'oral, on testera les capacités à analyser un texte littéraire et à répondre adéquatement à des questions le concernant.

La durée de l'épreuve écrite est de 4 heures. Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

Étant donné que le programme d'examen est fixe, il n'est pas nécessaire de remplir une fiche d'inscription à faire signer par la professeure responsable.

Enseignante responsable : Martine Hennard Dutheil (Martine.HennardDutheil@unil.ch)

## BIOLOGIE

**Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études de biologie, médecine, pharmacie et sciences criminelles.**

### Niveaux d'organisation

- \* La cellule : structure (microscopie) et fonctions élémentaires d'une cellule animale et végétale (constituants principaux et échanges d'énergie).
- \* L'organisme : notions d'anatomie, d'histologie et de physiologie végétale et animale (les principaux organes et tissus, fonctions et régulations hormonales).

### Génétique

- \* Notions élémentaires (lois de Mendel), transmission des caractères (exemples en génétique humaine).
- \* De l'ADN aux protéines (les principales étapes).

### Reproduction

- \* Mitose et méiose.
- \* Reproduction sexuée et asexuée (avec des exemples de différents groupes de plantes et animaux).
- \* Éléments essentiels de la reproduction humaine (formation des gamètes, fécondation et développement de l'embryon).

## Évolution

- \* Phylogénies et classification. Les mécanismes de l'évolution.

## Écologie

- \* Les grands cycles de la biosphère (carbone, azote, eau).
- \* Les principaux écosystèmes et les réseaux trophiques.

## CHIMIE

**Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études de biologie, médecine, pharmacie, sciences criminelles, ainsi qu'en géosciences et environnement.**

### Chimie générale

- \* Phénomènes chimiques. Corps simples et composés. Atomes et molécules. Lois des combinaisons. Formules et équations. Dissociation électrolytique.

### Chimie minérale

- \* Les principaux éléments chimiques et leurs combinaisons.

### Chimie organique

- \* Formules de constitution. Les fonctions les plus importantes.

## ESPAGNOL

**Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des lettres, SSP et HEC.**

Quatre textes (deux en prose, deux en vers) choisis parmi les suivants :

**Écrit : deux auteurs (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles)**

- \* Garcilaso de la Vega (5 sonnets à choix)
- \* Lazarillo de Tormes
- \* Lope de Vega, *Fuenteovejuna*
- \* Miguel de Cervantes, *El Quijote*, partie I : chap. I-VIII
- \* Sor Juana Inés de la Cruz (5 sonnets à choix)
- \* Tirso de Molina, *El Burlador de Sevilla*

**Oral : deux auteurs (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)**

- \* G. A. Bécquer, *Rimas* (5 poèmes à choix)
- \* A. Buero Vallejo, *Historia de una esclera*
- \* M. Delibes, *Cinco horas con Mario*
- \* F. Garcia Lorca, *La casa de Bernarda Alba*
- \* C. Laforet, *Nada*
- \* A. Machado, *Campos de Castilla* (5 poèmes à choix)
- \* C. Martín Gaité, *El cuarto de atrás*
- \* M. de Unamuno, *San Manuel Bueno, mártir*

Les examens porteront d'une part sur un commentaire de texte, et d'autre part sur l'environnement littéraire et historique des auteurs figurant dans la liste.

Le niveau minimum de langue exigé est le niveau B2 selon le Cadre Européen commun de référence pour les langues.

L'examen écrit comprend également une traduction du français à l'espagnol (30 lignes environ). L'usage d'un dictionnaire monolingue est autorisé.

La durée de l'épreuve écrite est de 4 heures. Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

Il est impératif de contacter l'enseignante responsable au moins deux semaines

avant de s'inscrire définitivement à l'examen, et pendant les périodes de cours, afin d'établir votre programme d'examen définitif et de lui communiquer votre adresse e-mail. D'entente avec l'enseignante responsable, des modifications peuvent être apportées dans les programmes d'examens.

Enseignante responsable : Gabriela Cordone (Gabriela.Cordone@unil.ch)

## FRANÇAIS

**Le programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté de théologie et sciences des religions, lettres, SSP, HEC, droit, ainsi qu'à l'École de médecine.**

Pour les sessions 2018 et 2019, le thème sera « Le court et le bref ».

- \* La Bruyère, *Les Caractères*, Livre de Poche
- \* Marivaux, *Les Sincères. Les Acteurs de bonne foi*, Folio Théâtre
- \* Diderot, *Contes et entretiens*, GF-Flammarion
- \* Baudelaire, *Spleen de Paris (Petits poèmes en prose)*, GF-Flammarion
- \* Fénelon, *Nouvelles en trois lignes*, Mercure de France
- \* Tardieu, *Neuf courtes pièces*, Folio Plus
- \* Giono, *Solitude de la pitié*, Folio
- \* Chevillard, *L'Autofictif doyen de l'humanité. Journal 2014-2015*, L'Arbre vengeur

Il vous est recommandé de mettre à profit les introductions, notes, glossaires et dossiers critiques éventuels des éditions choisies.

## Examen écrit

L'examen écrit tient dans une dissertation (composition de littérature française) sur un sujet relatif au thème et/ou à la question proposé(e) pour la session. Vous devrez mobiliser au moins **quatre des œuvres du programme, parmi lesquelles deux nommément désignées dans le libellé** de la question, et vous serez en outre invité-e-s à recourir à tout autre exemple que vous jugez pertinent, issu indifféremment de votre culture littéraire, philosophique ou audiovisuelle.

La durée de l'épreuve est de 4 heures.

## Examen oral

Vous tirez au sort un extrait (35 à 50 lignes ou vers) de l'une des œuvres au programme ; au terme de vingt minutes de préparation, vous en proposez une analyse littéraire (explication de texte linéaire ou commentaire composé).

Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

A l'oral comme à l'écrit, vous avez l'autorisation de consulter un dictionnaire monolingue, ainsi que vos propres exemplaires des œuvres au programme, **raisonnablement annotés (annotations marginales isolées, mots ou phrases soulignés dans le corps du texte, à l'exclusion donc de toute mention manuscrite d'un propos suivi)**. Pour l'oral, une photocopie de l'extrait proposé est fournie.

Enseignants responsables : Marc Escola (Marc.Escola@unil.ch), François Rosset (Francois.Rosset@unil.ch).

## GÉOGRAPHIE HUMAINE

**Le programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des géosciences et de l'environnement, SSP et HEC.**

L'examen porte sur la connaissance des grands thèmes de la géographie humaine et sur votre capacité à mettre en lumière les relations entre les actions humaines et l'espace géographique.

Ouvrage de base obligatoire :

- \* J.-P. Charvet, M. Savignon (dir.), *Géographie humaine, Questions et enjeux du monde contemporain*, A. Colin, Paris, 2011, 2<sup>e</sup> édition

Choisir un ouvrage parmi ceux indiqués ci-dessous :

- \* G. Di Meo, *Introduction à la géographie sociale*, A. Colin, Paris, 2014
- \* B. Mérenne-Schoumaker, *La localisation des industries : Enjeux et dynamiques*, Presses Universitaires, Rennes, 2011
- \* J.-P. Paulet, *Manuel de géographie urbaine*, A. Colin, Paris, 2009

Aucun document n'est autorisé pour l'examen.



## GRÈC ANCIEN

### Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des lettres.

Deux textes (un en prose, un en vers) choisis parmi les suivants :

- \* Euripide, 700 vers
- \* Hérodote, 20 pages (Belles Lettres)
- \* Homère, *Iliade* ou *Odyssée*, un chant
- \* Hymnes homériques (l'un des grands hymnes : à Déméter, à Apollon, à Hermès)
- \* Lysias, un discours
- \* Platon, 20 pages (Belles Lettres)
- \* Xénophon, 20 pages (Belles Lettres)

D'autres œuvres peuvent être choisies avec l'accord de l'enseignant responsable.

L'examen oral portera sur un passage extrait d'une œuvre préparée. Vous êtes invité-e-s à traduire et commenter le passage, ainsi qu'à le situer dans son environnement littéraire et historique.

L'examen écrit est constitué d'une version d'environ 180 mots, tirée d'un auteur en prose classique. L'usage d'un dictionnaire grec/français est autorisé pour l'écrit.

La durée de l'épreuve écrite est de 4 heures. Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

Il est impératif de contacter l'enseignant responsable au moins deux semaines avant de s'inscrire définitivement à l'examen, et pendant les périodes de cours, afin d'établir votre programme d'examen définitif et de lui communiquer votre adresse e-mail. D'entente avec l'enseignant responsable, des

modifications peuvent être apportées dans les programmes d'examens.

Enseignant responsable : Pierre Voelke (Pierre.Voelke@unil.ch)

## HISTOIRE

### Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des lettres, et théologie et sciences des religions.

Deux questions (à choix) seront posées.

Un extrait de source, en traduction dans le cas de sources antiques ou médiévales, sera lié à chacune d'entre elles. Pour répondre à la question choisie, vous devrez vous appuyer sur la source, la commenter et la mettre en relation avec le contexte général (événementiel, social, économique ou institutionnel) de la période considérée. Les questions, articulées à partir d'un document (source historique) relatif au sujet donné et distribué au moment de l'examen, portent sur le contexte événementiel, social et institutionnel de la période choisie.

Chaque candidate ou candidat prépare quatre sujets, un dans chacun des groupes suivants (histoire ancienne, médiévale, moderne, contemporaine).

Vous pouvez connaître la période sur laquelle vous serez examiné-e environ trois semaines avant l'épreuve.

Les ouvrages liés à chaque sujet constituent une liste de lectures vivement conseillées.

#### 1. Histoire ancienne

##### a) Athènes et Sparte au V<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

\* M.-C. Amouretti, F. Ruzé, *Le monde grec, des palais crétois à la conquête romaine*, Paris, 2003, troisième partie, chap. 9-12, p. 136-203

\* R. Lonis, *La cité dans le monde grec. Structures, fonctionnement, contradictions*, Paris Nathan, 1994, 320 p.

\* C. Mossé, *Le citoyen dans la Grèce antique*, Paris, Nathan, 1993, 127 p.

#### b) L'empire romain sous les Julio-Claudiens (14-68 ap. J.-C.)

\* M. Christol, D. Nony, *Rome et son empire*, Paris, Hachette, 2003, chap. 11-12, p. 126-154

\* P. Le Roux, *L'empire romain*, Paris, PUF (Que sais-je?), 2005, 127 p.

\* J.-P. Martin, A. Chauvot, M. Cebeillac-Gervasoni, *Histoire romaine*, Paris, Armand Colin, 2001, 464 p.

#### 2. Histoire médiévale

##### a) Charlemagne et l'empire carolingien

\* Robert Folz, *Le couronnement impérial de Charlemagne, 25 décembre 800*, Paris, Gallimard, 1989 (Folio Histoire)

\* Pierre Riché, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Paris, Hachette, 1997 (coll. Pluriel)

##### b) La ville

\* Patrick Boucheron, Denis Menjot, *La ville médiévale. Histoire de l'Europe urbaine 2*, Paris, Seuil, 2003 (2<sup>e</sup> édition 2011) (Collection Point Histoire n° H451)

\* Simone Roux, *Le monde des villes au Moyen Age: XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 2004

### c) La noblesse

- \* Martin Aurell, *La noblesse en Occident* (V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), Paris, Armand Colin, 1999 (Cursus)
- \* Philippe Contamine, *La noblesse au royaume de France de Philippe le Bel à Louis XII. Essai de synthèse*, Paris, PUF, 1997

### d) La répression de la sorcellerie

- \* Levack, Brian P., *La grande chasse aux sorcières en Europe aux débuts des Temps modernes*, trad. de l'anglais par Jacques Chiffolleau, Seyssel, 1991 (Epoques)
- \* *L'imaginaire du sabbat. Édition critique des textes les plus anciens* (1430 c.-1440 c.), réunis par Martine Ostorero, Agostino Paravicini Bagliani, Kathrin Utz Tremp, en collaboration avec Catherine Chène, Lausanne, Université de Lausanne, 1999 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, No 26)

## 3. Histoire moderne

### a) La Réforme, avec un aperçu sur la Contre-Réforme et les guerres de religion

- \* Jean Delumeau, Thierry Wanegffellen, *Naissance et affirmation de la Réforme*, Paris, PUF (Nouvelle Clio, L'histoire et ses problèmes), 2003
- \* Richard Stauffer, *La Réforme*, Paris, PUF (Que sais-je? No 1376), 1993 (1<sup>re</sup> édition 1970)

### b) L'Europe et le monde à l'époque moderne

- \* François Lebrun, *L'Europe et le monde XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2002 (1<sup>re</sup> édition 1987)

- \* *Histoire de l'Europe*, sous la direction de Jean Carpentier et François Lebrun, préface de René Rémond, Paris, Editions du Seuil (Points Histoire No 157), 1990, 3<sup>e</sup> partie: « L'Europe conquérante XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle », pp. 211-293

### c) La révolution française

- \* Jean-Paul Bertaud, *Les causes de la Révolution française*, Paris, Armand Colin (Cursus. Histoire), 1992
- \* Michel Vovelle, *La Révolution française: 1789-1799*, Paris, Armand Colin (Cursus. Histoire), 1998 (1<sup>re</sup> édition 1992)

### d) Vie et mort de l'Ancien Régime en Suisse (sujet d'histoire régionale/suisse)

- \* Rudolf Braun, *Le déclin de l'Ancien Régime en Suisse. Un tableau de l'histoire économique et sociale du 18<sup>e</sup> siècle*, traduit de l'allemand par Michel Thévenaz, Lausanne/Paris, Editions d'en bas/Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988 (éd. en allemand 1984)
- \* Martin Körner, « La structure politique de la Suisse », et François de Capitani, « Vie et mort de l'Ancien Régime 1648-1815 », in *Nouvelle histoire de la Suisse et des Suisses* [Georges Andrey et al.]; [trad. pour l'éd. française Eugène Badoux et al.], Lausanne, Payot, 2004 (2<sup>e</sup> édition revue et augmentée), pp. 360-364 et 423-493

## 4. Histoire contemporaine

### a) L'ère des empires: économies et sociétés européennes de 1870 à 1914

- \* Christophe Charle, *La crise des sociétés impériales: Allemagne, France, Grande-Bretagne (1900-1940): essai d'histoire sociale comparée*, Paris, Seuil, 2001 (Première et Deuxième partie)
- \* Eric J. Hobsbawm, *L'ère des empires: 1875-1914*, trad. de l'anglais par Jacqueline Carnaud et Jacqueline Lahana, Paris, Hachette, 1997 (coll. Pluriel)

### b) Le nazisme: l'Allemagne de la République de Weimar au second conflit mondial 1919-1939

- \* Ian Kershaw, *Qu'est ce que le nazisme? Problèmes et perspectives d'interprétation*, trad. de l'anglais par Jacqueline Carnaud, Paris, Folio, 1992 (1985) (coll. Points Histoire)
- \* George L. Mosse, *La révolution fasciste. Vers une théorie générale du fascisme*, traduit de l'anglais par Jean-François Sené, Paris, Seuil, 2003 (1999)

### c) Les relations internationales au temps de la guerre froide 1945-1989

- \* Stanislas Jeannesson, *La guerre froide*, Paris, La Découverte, 2002
- \* Tony Judt, *Après-guerre: une histoire de l'Europe depuis 1945*, Paris, Armand Colin, 2007

### d) La Suisse de la Première à la Deuxième Guerre mondiale 1914-1945 (sujet d'histoire suisse)

- \* Hans Ulrich Jost, « Menaces et repliement (1914-1945) », in *Nouvelle histoire de la Suisse et des suisses*, Lausanne, Payot, 1986, pp. 683-769
- \* Roland Ruffieux, *La Suisse de l'Entre-deux-guerres*, Lausanne, Payot, 1974

Seul ouvrage autorisé : un dictionnaire français/français.

La durée de l'épreuve écrite est de 4 heures. Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

Il est impératif de contacter l'enseignante ou l'enseignant responsable au moins deux semaines avant de s'inscrire définitivement à l'examen, et pendant les périodes de cours, afin d'établir votre programme d'examen définitif et lui communiquer votre adresse e-mail. D'entente avec les responsables, des modifications peuvent être apportées dans les programmes d'examens.

Enseignantes et enseignants responsables :

- \* Histoire ancienne : Michel Aberson (Michel.Aberson@unil.ch)
- \* Histoire médiévale : Bernard Andenmatten (Bernard.Andenmatten@unil.ch)
- \* Histoire moderne : Daniele Tosato Rigo (Daniele.Tosato-Rigo@unil.ch)
- \* Histoire contemporaine : Sébastien Guex (Sébastien.Guex@unil.ch)

## HISTOIRE

**Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des SSP, droit et HEC.**

La candidate ou le candidat choisit quatre sujets, un dans chaque sous-groupe A, B, C et D.

**A1. La traite négrière atlantique au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle**

- \* Olivier Pétré-Grenouilleau, *Les traites négrières*, Paris, Gallimard, 2004
- \* Jean Meyer, *Esclaves et négriers*, Paris, Gallimard, 1998

**A2. L'Europe face à la Révolution française**

- \* Albert Soboul, *La révolution française*, Paris, PUF, 1987, 9<sup>e</sup> édition
- \* Georges Lefebvre, *La révolution française*, Paris, PUF, 1989, 7<sup>e</sup> édition

**A3. La Révolution industrielle en Europe de la fin du XVIII<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle**

- \* Patrick Verley, *La Révolution industrielle*, Paris, Gallimard, 1997
- \* Paul Bairoch, *Victoires et déboires. Histoire économique et sociale du monde du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Gallimard, 1997, tome 1

**B1. Les luttes pour l'indépendance en Amérique latine, 1810-1830**

- \* José del Pozo, *Histoire de l'Amérique latine et des Caraïbes : de 1825 à nos jours*, Paris, Nouveau Monde éd., 2006
- \* Charles Lancha, *Histoire de l'Amérique hispanique de Bolivar à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2003

**B2. La Chine face au défi de l'Occident, 1800-1949**

- \* Jacques Gernet, *Le monde chinois*, Paris, A. Colin, 1999, 4<sup>e</sup> édition
- \* John K. Fairbank, *La grande révolution chinoise : 1800-1989*, Paris, Flammarion, 2011

**B3. L'Inde sous domination coloniale britannique, 1757-1947**

- \* Claude Markovits (dir.), *Histoire de l'Inde moderne 1480-1950*, Paris, Fayard, 1994
- \* Henri Grimal, *De l'Empire britannique au Commonwealth*, Paris, Armand Colin, 1999

**C1. La Suisse de 1848 à 1914 : politique, économie et société**

- \* Georg Kreis, *Le siècle où la Suisse bougea. Un nouveau regard sur le XIX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, 24 Heures Editions, 1986
- \* *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, Lausanne, Payot, 1982-1983, vol. 2

**C2. L'Entre-Deux-Guerres en Europe : la montée des totalitarismes**

- \* Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ? Problèmes et perspectives d'interprétation*, Paris, Gallimard, 1992
- \* Emilio Gentile, *Qu'est-ce que le fascisme ? Histoire et interprétation*, Paris, Gallimard, 2004

**C3. La Seconde guerre mondiale et la Suisse**

- \* Pietro Boschetti, *La Suisse et les nazis. Le rapport Bergier pour tous*, Genève, Zoé, 2004
- \* Hans Ulrich Jost, *Le salaire des neutres : Suisse 1938-1948*, Paris, Denoël, 1999

**D1. La Seconde guerre mondiale et la réorganisation du Monde (1939-1949)**

- \* Henri Michel, *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, PUF, 2000
- \* Marc Ferro, *Question sur la Seconde guerre mondiale*, Bruxelles, Complexe, 1993

## D2. Les États-Unis: de Truman à Nixon (1945-1974)

- \* Jean-Michel Lacroix, *Histoire des États-Unis*, Paris, PUF, 1996
- \* Bernard Vincent (dir.), *Histoire des États-Unis*, Nancy, Flammarion, 1994

## D3. La décolonisation (de 1945 à nos jours)

- \* Bernard Droz, *Histoire de la décolonisation au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 2006
- \* Jean-Louis Dufour, *Les décolonisations de 1945 à nos jours*, Paris, A. Colin, 2000

L'examen a lieu sans documentation.

Dans la préparation de leurs sujets, les candidates et candidats consulteront avec profit, outre les dictionnaires et encyclopédies usuels (Universalis, Larousse, Mourre), les collections suivantes: U. chez A. Colin, Que sais-je?, Premier Cycle, et Nouvelle Cléo chez P.U.F., Carré d'Histoire chez Hachette, Fac Histoire chez Nathan, Points Histoire au Seuil.

Si la connaissance des événements, des dates et des personnages ne doit pas être négligée, il est important que vous ne vous limitiez pas à une simple énumération de faits.

L'appréciation porte essentiellement sur l'aptitude à répondre de façon précise, claire et méthodologique à deux questions relatives aux sujets préparés.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du responsable de l'examen (Ami-Jacques.Rapin@unil.ch).

## INSTITUTIONS POLITIQUES DES ÉTATS MODERNES ET DE LA SUISSE

### Le programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des SSP, droit et géosciences de l'environnement.

Cet examen porte sur la connaissance des régimes politiques actuels de quatre États: Suisse, Grande-Bretagne, France et États-Unis. La notion de régime politique renvoie ici aux règles formelles (telles que définies dans les Constitutions) d'organisation et de fonctionnement de l'État. Ces règles sont appréhendées comme des règles du jeu politique structurant (au moins en partie) certains aspects de la vie politique au sein des États considérés.

La préparation se fonde sur les indications bibliographiques mentionnées plus bas. Elle comprend trois volets:

- \* Le premier volet concerne l'analyse des différents régimes politiques considérés pour eux-mêmes. Un accent particulier doit cependant être mis sur le régime politique de la Suisse, dont l'analyse intégrera une dimension historique.
- \* Le deuxième volet comprend une dimension comparative permettant de mettre en perspective ces différents États les uns par rapport aux autres. L'analyse comparée des régimes politiques portera principalement sur trois axes:
  1. Articulation territoriale de l'État (fédéralisme vs État unitaire);

2. Exercice démocratique du pouvoir politique (formes, modes de scrutin);
3. Séparation des pouvoirs, formes et relations entre les organes étatiques (parlements, gouvernements et principe de la séparation des pouvoirs).

- \* Le troisième volet porte sur la connaissance de la vie politique dans les quatre États considérés en regard des règles constitutionnelles qui les structurent. Un accent particulier doit être mis sur la vie politique suisse. On se limite aux aspects essentiels de la vie politique en France, aux USA et en Grande-Bretagne.

### Évaluation

Il s'agit de maîtriser les éléments de base de l'organisation institutionnelle des régimes politiques inscrits dans le programme de l'examen. L'évaluation se fonde sur la capacité à restituer ces éléments et, surtout, à comprendre les logiques institutionnelles présentées.

Il s'agit d'un examen de réflexion. L'essentiel est moins de réciter par cœur et dans le détail les éléments en question que de les mettre en perspective par rapport à une analyse du fonctionnement de ces États sur le plan politique.

L'examen est oral et dure 15 minutes. Vous aurez au préalable tiré deux questions à choix, mais vous n'en traiterez qu'une seule, après un temps de préparation de 15 minutes **sans documentation**.

### Orientations bibliographiques

La littérature dans le domaine est abondante. Il existe en effet de très

nombreux manuels sur les institutions politiques des pays considérés.

Les indications figurant ci-dessous distinguent les textes de base et quelques suggestions de lectures complémentaires. Cette liste indicative est susceptible d'évoluer; une mise à jour régulière mais n'affectant pas le programme de base de l'examen est prévue et pourra intervenir, le cas échéant, le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

Nota bene: la préparation de l'examen n'implique pas la lecture de l'ensemble des ouvrages. Ceux-ci sont mentionnés comme outils de travail à utiliser de façon ciblée.

### Lectures de base

Sur le régime politique de la Suisse:

- \* Hanspeter Kriesi, *Le système politique de la Suisse*, Paris, Economica, pp. 44-224

Approches générales et comparatives:

- \* Jean-Paul Jacqué, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, Dalloz, 2014 (1<sup>re</sup> partie: les bases; voir aussi la présentation des régimes anglais, américain et français - V<sup>e</sup> République)
- \* Manuel Delamarre, Emmanuel Maurel, *Leçons de droit constitutionnel et d'institutions politiques*, Paris, Ellipses, 2010 (Partie générale et chapitres concernant les régimes anglais, américain et français - V<sup>e</sup> République)

### Pour approfondir

Sur la Suisse:

- \* Ulrich Kloeti (et al.), *Manuel de la politique suisse*, NZZ Verlag, 2014

- \* Claire et François Mashata, *Le pouvoir suisse*, Lausanne, l'Aire, 1995 (3<sup>e</sup> éd.)

La dimension comparative:

- \* Jean Gicquel, *Droit constitutionnel et institutions politiques*, Paris, Montchrestien, 1999
- \* Francis Hamon et Michel Troper, *Droit constitutionnel*, LGDJ, 2003
- \* Yves Mény, Yves Surel, *Politique comparée. Les démocraties: Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie*, Paris, Montchrestien, 2004.
- \* Philippe Lauvaux, *Les grandes démocraties contemporaines*, Paris, PUF, 1990

Les régimes politiques:

- \* François Burgess, *Les institutions américaines*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », n° 1547
- \* Monica Charlot, *Le régime politique de la Grande-Bretagne*, Paris, PUF, coll. Thémis, 1998
- \* Bastien François, *Le régime politique de la V<sup>e</sup> République*, Paris, la Découverte, 1999
- \* Claude Guillot, *Les institutions britanniques*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », n° 1386
- \* Pascal Mahon, Anne Benoit, *Droit constitutionnel des États-Unis d'Amérique*, Helbing Lichtenhahn, 2011
- \* Jacques Lueruz, *Le système politique britannique*, Paris, Armand Colin, 2001
- \* Pierre Pactet, *Les institutions françaises*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », n° 1642

- \* Marie-France Toinet, *Le système politique des États-Unis*, Paris, PUF, coll. Thémis, 1987

Il est conseillé de lire régulièrement la presse suisse et étrangère (par exemple: *Le Monde*) de façon à se tenir informé des débats actuels de la vie politique des États analysés. Vous pouvez aussi consulter la revue « Pouvoir », disponible à la BCU et au VieDoc (Pôle documentaire sur la vie politique, sociale et économique en Suisse – UNIL, Géopolis – www.unil.ch/viedoc).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du responsable de l'examen (André.Mach@unil.ch).

## ITALIEN

### Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des lettres, SSP et HEC.

Le programme se compose de huit sujets obligatoires:

- \* Dante, *Divina commedia* (5 canti)
- \* Boccaccio, *Decameron* (5 nouvelles)
- \* Ariosto, *Orlando furioso* (4 canti)
- \* Machiavelli, *Mandragola* (intégrale)
- \* Leopardi, *Canti* (8 poesie)
- \* Manzoni, *Promessi sposi* (5 capitoli)
- \* Ungaretti, *L'Allegria* (10 poesie) ou Pascoli, *Myricae* (10 poesie)
- \* Levi, *Se questo è un uomo* (intégrale) ou Bassani, *Gli occhiali d'oro* (intégrale)

Le niveau minimum de langue exigé est le niveau B2 selon le Cadre Européen commun de référence pour les langues.

Avec l'accord de l'enseignant, chaque sujet peut être remplacé par un sujet équivalent (même époque ; prose/vers). L'usage d'un dictionnaire monolingue italien est autorisé. Pour les italophones, un dictionnaire monolingue français est également autorisé, ainsi que l'usage d'un dictionnaire bilingue langue maternelle/français si votre langue maternelle n'est ni le français ni l'italien.

### Ouvrages recommandés

Pour la préparation grammaticale :

- \* Maurizio Dardano, Pietro Trifone, *La nuova grammatica della lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1997
- \* Odette et Georges Ulysse, *Précis de grammaire italienne*
- \* Gian Mario Anselmi, *Profilo storico della letteratura italiana*

La durée de l'épreuve écrite est de 4 heures. Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

Il est impératif de contacter l'enseignant responsable au moins deux semaines avant de s'inscrire définitivement à l'examen, et pendant les périodes de cours, afin d'établir votre programme d'examen définitif et de lui communiquer votre adresse e-mail. D'entente avec l'enseignant responsable, des modifications peuvent être apportées dans les programmes d'examens.

Enseignant responsable : Matteo Pedroni (Matteo.Pedroni@unil.ch)

## LATIN

### Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des lettres.

Deux textes (un en prose, un en vers : pour chacun, 30 pages dans l'édition des Belles Lettres) choisis parmi les suivants :

- \* Apulée, un livre
- \* César, un livre
- \* Cicéron, un livre ou un discours
- \* Horace, un livre
- \* Lucrèce, un livre
- \* Ovide, un livre
- \* Plaute ou Térence, une comédie
- \* Salluste, *Catilina* ou *Jugurtha*
- \* St-Augustin, un livre
- \* Tite-Live ou Tacite, un livre
- \* Virgile, un livre

D'autres œuvres peuvent être choisies avec l'accord de l'enseignant responsable.

L'interrogation élémentaire d'histoire littéraire portera sur un passage extrait d'une œuvre préparée. Vous êtes invité-e-s à commenter le passage et le situer dans son environnement littéraire et historique. L'usage d'un dictionnaire latin/français (Gaffiot) est autorisé pour l'écrit.

La durée de l'épreuve écrite est de 4 heures. Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

Il est impératif de contacter l'enseignant responsable au moins deux semaines avant de s'inscrire définitivement à l'examen, et pendant les périodes de

cours, afin d'établir votre programme d'examen définitif et de lui communiquer votre adresse e-mail. D'entente avec l'enseignant responsable, des modifications peuvent être apportées dans les programmes d'examens.

Enseignant responsable : Eric Chevalley (Eric.Chevalley2@unil.ch)

## MATHÉMATIQUES

### Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des HEC.

Programme indicatif (sous réserves) :

#### Algèbre

- \* Opérations sur les polynômes. Factorisation de polynômes par mise en évidence, par identités remarquables, par groupements et par division euclidienne. Factorisation de trinômes à l'aide ou non de la formule du deuxième degré. Opérations sur des fractions rationnelles.
- \* Résolution d'équations se ramenant au premier ou au deuxième degré. Résolution de systèmes d'équations du premier degré à une, deux ou trois inconnues et de deux équations de degré inférieur ou égal à deux.
- \* Définition de la notion de fonction et de son graphe. Étude de fonctions affines et quadratiques. Signe de fonctions polynomiales et rationnelles. Résolution d'inéquations polynomiales et rationnelles à une inconnue.

- \* Définitions et propriétés des puissances à exposant rationnel, des racines, des exponentiations et des logarithmes. Résolution d'équations exponentielles et logarithmiques.

### Analyse

- \* Définitions d'une fonction réelle et de son ensemble de définition. Définitions de l'image, de la préimage d'un nombre ou d'un ensemble et de la fonction composée de deux fonctions. Exemples de réciproque d'une fonction bijective.
- \* Étude de la représentation graphique d'une fonction. Approche intuitive de la notion de limite et calcul de limites.
- \* Détermination des asymptotes verticales d'une fonction. Détermination d'une asymptote affine d'une fonction rationnelle et de la position du graphe d'une telle fonction relativement à cette asymptote.
- \* Définition et propriétés de la dérivée d'une fonction. Dérivées de fonctions polynomiales et de fonctions puissance à exposant rationnel. Dérivée de la somme, du produit, du quotient et de la composée de telles fonctions.
- \* Étude de la croissance d'une fonction. Équation de la tangente au graphe d'une fonction. Étude de fonctions polynomiales et rationnelles. Résolution de problèmes d'optimisation.
- \* Définition des fonctions exponentielles et de la fonction logarithme naturel, propriétés de leur représentation graphique et détermination de leur dérivée. Étude de fonctions construites en utilisant des fonctions exponentielles en base  $e$ .

- \* Définitions et propriétés de l'intégrale définie et des primitives d'une fonction. Détermination de primitives de fonctions polynomiales, puissances à exposant rationnel, exponentielles. Détermination de primitives obtenues en utilisant les propriétés de la dérivée (combinaisons linéaires et composée de deux fonctions).
- \* Utilisation de la fonction logarithme comme outil d'intégration. Primitives d'une fonction rationnelle devenant élémentaire après division euclidienne. Calcul de l'aire d'un domaine borné compris entre des courbes.

### Géométrie

- \* Définition et propriétés d'un vecteur dans le plan et dans l'espace, de l'addition et de la multiplication par un scalaire. Définition et propriétés d'une base de vecteurs et des composantes d'un vecteur dans cette base. Détermination de la colinéarité de vecteurs.
- \* Définition de repères et des coordonnées d'un point dans ce repère. Alignement de points, calcul du point milieu d'un segment et du centre de gravité d'un triangle.
- \* Définitions et propriétés de la norme d'un vecteur et du produit scalaire de deux vecteurs, notamment la distance entre deux points, la détermination de l'orthogonalité de deux vecteurs et de l'angle entre deux vecteurs.
- \* Équations paramétriques et cartésiennes d'une droite. Vecteurs directeurs, vecteurs normaux et pente d'une droite.

- \* Distance d'un point à une droite. Angle entre deux droites. Positions relatives de deux droites. Détermination de l'équation de la parallèle ou de la perpendiculaire par un point à une droite, de la médiatrice d'un segment, des bissectrices de deux droites, des médianes et des hauteurs d'un triangle.
- \* Équations cartésiennes d'un cercle. Positions relatives de droites et de cercles. Équation de droites passant par un point et tangentes à un cercle.

### Statistique descriptive

- \* Présentation et interprétation de données sous différentes formes. Fréquences absolues, relatives et cumulées. Moyenne, médiane, variance, écart type.

### Analyse combinatoire et probabilités

- \* Principes multiplicatif et additif, arrangements, permutations, combinaisons sans répétition, diagrammes de Venn et schémas en arbre.
- \* Notion de probabilité. Applications de la combinatoire aux probabilités. Probabilité conditionnelle et schémas en arbre. Propriétés des probabilités. Probabilité de l'événement complémentaire. Processus binomial.

## MATHÉMATIQUES

**Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études de biologie, pharmacie, sciences criminelles, ainsi qu'en géosciences et environnement.**

## Algèbre

- \* Calcul algébrique, polynômes, équations, inéquations, problèmes du second degré.

## Analyse

- \* Notion de fonction, fonctions du premier et du deuxième degré, fonctions polynômiales, fonctions rationnelles, fonctions puissances et racines, exponentielles, logarithmes, fonctions trigonométriques, limites, dérivées et applications à l'étude des fonctions (en particulier, asymptotes et points d'extremum).

## Trigonométrie

- \* Arcs et angles, sinus, cosinus, tangente, cotangente, cercle trigonométrique, formules fondamentales, résolution des triangles.

## Géométrie

- \* Géométrie plane : propriétés des triangles et du cercle, translations, rotations symétries, homothéties, similitudes.
- \* Calcul de l'aire de quelques surfaces simples et du volume des principaux solides.
- \* Géométrie vectorielle dans le plan et dans l'espace, produit scalaire;
- \* Coordonnées cartésiennes dans le plan : équation cartésienne et équation paramétrique de la droite et du cercle, coordonnées polaires.
- \* Coordonnées cartésiennes dans l'espace : équation paramétrique de la droite, équation cartésienne et équation paramétrique du plan, équation cartésienne de la sphère.

## PHILOSOPHIE

### Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des lettres, SSP, droit, théologie et sciences des religions.

1. Étude d'un philosophe ancien ou médiéval
2. Étude d'un philosophe moderne (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)
3. Étude d'un philosophe contemporain (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)
4. Étude d'un quatrième philosophe à choix

Les textes à étudier seront choisis parmi les ouvrages suivants :

#### 1. Philosophie ancienne et médiévale

Un texte à choix parmi les textes suivants :

- \* Aristote, *Ethique à Nicomaque*, livre III jusqu'à 1115 a3
- \* Augustin d'Hippone, *Du libre arbitre*
- \* Averroès, *Discours décisif*
- \* Boèce, *Consolation de philosophie*
- \* Cicero, *De finibus*, livres I-IV
- \* Guillaume d'Ockham, *Traité sur la prédestination et la prescience divine des futurs contingents*
- \* Ibn Tufayl, *Le philosophe autodidacte (Hayy ibn Yaqzân)*
- \* Platon, *La République (Politeia)*, livres II, III jusqu'à 398b et IV à partir de 427d
- \* Plotin, Enn. I.6 (1) « Sur le beau » et V.8 (31) « Sur la beauté intelligible »
- \* Porphyre, *Isagogé*

#### 2. Philosophie moderne et contemporaine avant 1900

Un texte à choix parmi les textes suivants :

- \* Bergson, *Essai sur les données immédiates de la conscience*
- \* Descartes, *Méditations métaphysiques*
- \* Frege, *Sens et dénotation*
- \* Hegel, *Cours sur l'esthétique*, vol. I, introduction (selon l'édition de Hotho)
- \* Hobbes, *Du citoyen*
- \* Kant, *Qu'est-ce que les Lumières ?*
- \* Marx/Engels, *L'idéologie allemande I*. Feuerbach
- \* Mill, *De la liberté*
- \* Nietzsche, *Ainsi parla Zarathustra*
- \* Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation*, vol. I, livres I et II
- \* Spinoza, *L'éthique*

#### 3. Philosophie contemporaine à partir de 1900

Un texte à choix parmi les textes suivants :

- \* Anscombe, *La philosophie morale moderne*
- \* Arendt, *Considérations morales*
- \* Austin, *Quand dire c'est faire*
- \* Benjamin, *L'œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique*
- \* Berlin, *Deux conceptions de la liberté* (in : *Eloge de la liberté*, ch. III)
- \* Butler, *Trouble dans le genre*
- \* De Beauvoir, *Le deuxième sexe*, vol. I
- \* Foucault, *Histoire de la sexualité*, vol. II : *L'usage des plaisirs*
- \* Gilligan, *Une voix différente*



- \* Heidegger, *Être et temps*, paragraphes 9-53
- \* Husserl, *Méditations cartésiennes*
- \* Lukaszewicz, *Sur le déterminisme*
- \* Lyotard, *La condition postmoderne*
- \* Popper, *Logique de la découverte scientifique*, chapitres 1-7
- \* Sartre, *L'être et le néant*, introduction
- \* Tarski, *Le concept de vérité dans les langages formalisés*

#### 4. Un ouvrage à libre choix parmi les ouvrages mentionnés

La durée de l'épreuve écrite est de 4 heures. Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

Les questions sont de nature à susciter votre propre réflexion.

Il est impératif de contacter l'enseignant responsable au moins deux semaines avant de s'inscrire définitivement à l'examen, et pendant les périodes de cours, afin d'établir votre programme d'examen définitif et de lui communiquer votre adresse e-mail. D'entente avec l'enseignant responsable, des modifications peuvent être apportées dans les programmes d'examens.

Enseignant responsable : Michael Groneberg (Michael.Groneberg@unil.ch)

## PHYSIQUE

**Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études de biologie, médecine, pharmacie, sciences criminelles, ainsi qu'en géosciences et environnement.**

## Mécanique

- \* Notions et lois fondamentales de la dynamique du point matériel : grandeurs scalaires et grandeurs vectorielles : vitesse, accélération, masse, force (pesanteur, gravitation, force élastique, frottement), quantité de mouvement, travail, énergie, puissance : lois de Newton (principe d'inertie, équation fondamentale de la dynamique, action = réaction), théorèmes de la conservation de l'énergie et de la quantité de mouvement ; applications au mouvement rectiligne et à des mouvements curvilignes simples (jet oblique, mouvement circulaire, mouvement des planètes, oscillations harmoniques).
- \* Éléments de la statique des solides, des liquides et des gaz : moment d'une force, théorème des moments ; pression, densité, poussée d'Archimède.
- \* Notions et phénomènes fondamentaux de la mécanique des ondes : ondes longitudinales et ondes transversales, ondes stationnaires et ondes progressives.

## Chaleur

- \* Notions et lois fondamentales sur le comportement thermique des corps température, quantité de chaleur spécifique, chaleur latente de transformation ; dilatation des solides et des liquides, équation des gaz parfaits, travail et chaleur ; aspect microscopique de la chaleur.

## Optique

- \* Éléments d'optique géométrique : réflexion, réfraction, dispersion, images

obtenues au moyen de miroirs et de lentilles.

- \* Éléments d'optique physique : phénomènes simples de diffraction et d'interférence.

## Électricité

- \* Charge électrique, champ électrique : les charges comme source du champ électrique, intensité du champ électrique, tension électrique, capacité électrique.
- \* Courant électrique, champ magnétique : circuits simples et réseaux, lois d'Ohm et de Joule ; le courant électrique comme cause du champ magnétique ; force exercée sur un conducteur par un champ magnétique. Induction électromagnétique : phénomènes fondamentaux de l'induction électromagnétique (aussi dans le cas du courant alternatif).

## RUSSE

**Ce programme d'examen est destiné aux personnes candidates aux études en Faculté des lettres.**

Un texte en russe (en prose) d'environ 30 pages, choisi parmi les suivants :

- \* Boulgakov, *Rokovye jajca*
- \* Bounine, *Gospodin iz San-Francisco*
- \* Dostoïevski, *Belye noci*
- \* Kazakov, *Goluboe i zelenoe*
- \* Lermontov, *Geroj nasego vremeni*
- \* Pouchkine, *Pikovaja dama*
- \* Pouchkine, *Povesti Belkina*
- \* Tchekhov, *Dama s sobakoj*
- \* Tolstoï, *Detstvo*

- \* Tolstoï, *Russkaja kniga dlja ctenija*
- \* Tourguénev, *Asja*

Le texte sera étudié en vue de sa traduction, de son analyse grammaticale et d'une discussion orale en russe.

Le niveau minimum de langue exigé est le niveau B1 selon le Cadre Européen commun de référence pour les langues.

Pour la grammaire, voir S. Khavronina, *Le Russe à votre rythme t.1 et 2*, Cours d'introduction: pp. 9-51 Cours fondamental: pp. 52-262. Emploi des cas, Verbes de mouvement, Aspect du verbe, La phrase complexe.

Pour l'examen écrit, l'usage d'un dictionnaire monolingue est autorisé.

La durée de l'épreuve écrite est de 4 heures. Le temps de préparation et le temps de passage pour l'épreuve orale sont de 20 minutes chacun.

Il est impératif de contacter l'enseignant responsable au moins deux semaines avant de s'inscrire définitivement à l'examen, et pendant les périodes de cours, afin d'établir votre programme d'examen définitif et de lui communiquer votre adresse e-mail. D'entente avec l'enseignant responsable, des modifications peuvent être apportées dans les programmes d'examens.

Enseignant responsable: Andrei Dobritsyn  
(Andrei.Dobritsyn@unil.ch)



# ÉCOLE DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Les textes suivants sont donnés à titre informatif. Seul le Règlement des programmes et cursus proposés par l'École de français langue étrangère fait foi. Vous le trouverez sous: [www.unil.ch/fle](http://www.unil.ch/fle) > Bienvenue à l'EFLE > Conseil et règlements > Règlements de l'EFLE.

Toute personne qui ne possède pas de titre reconnu pour l'immatriculation à l'UNIL peut, si elle est non francophone, se présenter à l'examen préalable d'admission de l'École de français langue étrangère. L'École est habilitée à définir deux niveaux de réussite, l'un donnant droit à suivre le programme de l'Année préparatoire et l'autre le cursus du Diplôme.

Attention: le niveau A2 en français est le minimum recommandé.

## Description de l'examen

L'examen d'admission porte sur les disciplines suivantes:

- \* **Rédaction en français:** écrit
- \* **Connaissance de la langue IA: Morphologie et orthographe:** écrit
- \* **Connaissance de la langue IB: Compréhension orale:** écrit
- \* **Connaissance de la langue II: Lexique et syntaxe:** écrit

Vous devez obtenir la moyenne de 3.5 sur 6 aux épreuves écrites pour pouvoir vous présenter aux oraux.

- \* **Exposé sur un sujet personnel:** oral
- \* **Lecture expliquée:** oral
- \* **Culture française et francophone:** oral

L'examen est réussi si vous obtenez la moyenne générale de 4 sur les 6 épreuves. En cas d'échec, vous pouvez vous représenter une deuxième fois. Le programme choisi peut être conservé.

Des exemples de questions peuvent être consultés sur le site internet de l'École de français langue étrangère: [www.unil.ch/fle](http://www.unil.ch/fle) > Futurs étudiants > Préalable.

Le programme de l'examen peut être consulté ci-dessous et dans les pages suivantes.

## RÉDACTION EN FRANÇAIS

L'examen vise à évaluer vos capacités à écrire des textes corrects du point de vue de la forme, de l'intention et de la langue. Pour cette rédaction, un petit dossier de documents est proposé. Vous pouvez vous en inspirer quant au vocabulaire, à la construction des phrases et aux idées.

Vous devez être capable de:

- \* écrire des textes cohérents de 50 à 250 mots sur des sujets de la vie quotidienne ou de l'actualité;
- \* présenter des personnes ou des faits;
- \* raconter des expériences personnelles ou des événements;
- \* exprimer des impressions personnelles;

- \* donner votre avis et de le soutenir par des arguments;
- \* expliquer une situation, des circonstances particulières;
- \* maîtriser des formes d'écrit simples comme la lettre personnelle, le texte de type publicitaire, le message d'information.

Le texte doit être facilement lisible et compréhensible aussi bien dans sa forme que pour le fond.

L'usage d'un dictionnaire entièrement en français est autorisé.

## CONNAISSANCE DE LA LANGUE I A : MORPHOLOGIE ET ORTHOGRAPHE

L'examen vise à évaluer la maîtrise dont vous faites preuve en ce qui concerne la morphologie et l'orthographe.

Vous devez être capable de:

- \* d'écrire sous dictée un texte de 100 mots environ;
- \* reconnaître les sons pour choisir ou reproduire les mots et la structure des phrases;
- \* écrire sans erreur les mots les plus courants de la langue;

- \* maîtriser les accords de base : accord sujet-verbe, accord nom-adjectif.
- \* maîtriser les accords de base du participe passé.

Tout document imprimé est autorisé.

## CONNAISSANCE DE LA LANGUE I B : COMPRÉHENSION ORALE

L'examen vise à évaluer votre capacité à comprendre un court document sonore authentique sur des sujets de la vie courante ou de l'actualité.

Vous devez être capable de :

- \* répondre à des questions générales et de détail concernant le document sonore ;
- \* comprendre et expliquer certains termes, certaines expressions familières ou imagées d'usage courant, employés en contexte à l'oral.

Tout document imprimé est autorisé.

## CONNAISSANCE DE LA LANGUE II : LEXIQUE ET SYNTAXE

L'examen vise à évaluer la maîtrise dont vous faites preuve en grammaire et en connaissance du vocabulaire sur la base de documents écrits concernant des sujets de la vie courante ou d'actualité.

Vous devez être capable de :

- \* expliquer le sens de certains mots standard ou familiers en contexte ;
- \* choisir le sens correct d'un mot ou d'une expression parmi un choix donné ;

- \* retrouver des mots de la même famille qu'un mot tiré du texte ;
- \* compléter un texte lacunaire écrit dans une langue courante ;
- \* employer les formes verbales qui conviennent dans un court texte littéraire ou journalistique ;
- \* compléter des phrases de manière cohérente du point de vue du sens et de la correction grammaticale en vous inspirant d'un texte court.

Aucun document n'est autorisé.

## EXPOSÉ SUR UN SUJET PERSONNEL

Le thème de l'exposé est entièrement libre mais vous ne pouvez reprendre les sujets choisis pour les examens oraux 2 et 3. Vous déterminerez le thème en fonction de vos intérêts. Ne pas proposer de sujets purement descriptifs ; par exemple : la cuisine de... ; le Nouvel An en... ; l'histoire de....

Le sujet doit pouvoir porter à discussion, à échanges de vues avec le jury d'examen : il doit pouvoir être examiné dans des perspectives différentes, être interprété de diverses manières. Par exemple : la civilisation aztèque, hier et aujourd'hui ; les défis de l'immigration en... ; le personnage de Guillaume Tell, histoire ou mythe ? Etc.

L'examen vise à évaluer vos capacités à :

- \* maîtriser un discours oral construit et cohérent ;
- \* organiser et hiérarchiser les informations ;

- \* gérer au mieux la documentation et le temps à disposition.

Vous devez annoncer le sujet choisi sur la fiche d'inscription. Vous joignez également un résumé du sujet et une liste des documents utilisés (bibliographie et sitographie). La bibliographie doit comporter des références en français. Il est impossible de se contenter d'une sitographie.

Attention ! L'acceptation du sujet et de la bibliographie ne préjuge pas de leur évaluation : une bibliographie insuffisante ou inappropriée sera sanctionnée lors de l'épreuve.

Le jour de l'examen, vous devez être présent-e 20 minutes avant le début de l'interrogation (se référer à l'horaire des examens oraux).

L'examen dure 20 minutes. Il est constitué d'un exposé de 15 minutes, suivi de quelques questions et d'une brève discussion.

Vous pouvez avoir vos notes à disposition pour l'examen ; toutefois, vous ne devez pas les lire pendant l'interrogation.

## LECTURE EXPLIQUÉE

Vous choisissez trois œuvres sur la liste annexée ci-jointe. Le choix doit porter sur deux périodes différentes : A (17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles) et B (20<sup>e</sup> siècle) et sur au moins deux genres différents : récit, essai, théâtre, poésie.

Exemples :

1. Zola, *Germinal* (période : A ; genre : récit) / Beckett, *En attendant Godot* (période B ; genre : théâtre) / Bille, *Nouvelles et Petites histoires* (période : B ; genre : récit)

2. Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* (période : A ; genre : théâtre) / Flaubert, *Madame Bovary* (période : A ; genre : récit) / Badinter, *L'un est l'autre* (période : B ; genre : essai).

L'examen vise à évaluer vos capacités d'analyse et de synthèse à partir d'un court extrait d'une œuvre lue intégralement auparavant.

Vous devez être capable, par exemple, de :

- \* lire de manière expressive un passage du texte ;
- \* situer le passage proposé dans l'ensemble du texte intégral ;
- \* dégager et justifier une structure du passage à analyser ;
- \* expliquer les comportements, les actions, les gestes ou les propos des personnages en justifiant les réponses à partir du texte ;
- \* expliquer quelques mots ou expressions en contexte ;
- \* analyser l'importance du passage pour la suite du texte.

L'explication doit être développée avec aisance à partir des questions posées lors de la préparation de l'examen.

L'examen oral dure 20 minutes et porte sur une des trois œuvres choisies. Vous disposez de 20 minutes de préparation.

Ouvrages autorisés pendant la préparation : les trois œuvres choisies, qui peuvent être annotées.

#### Liste des œuvres

##### Période A : 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles

- \* Molière, *L'Avare* ou *L'École des femmes* (théâtre)
- \* La Fontaine, *Fables* (Livre 1) (poésie)
- \* Racine, *Andromaque* (théâtre)
- \* Voltaire, *Zadig* (récit)
- \* Rousseau, *Lettre à d'Alembert* (essai)
- \* Marivaux, *Le Jeu de l'amour et du hasard* (théâtre)
- \* Laclou, *Les Liaisons dangereuses* (récit)
- \* Beaumarchais, *Le Barbier de Séville* (théâtre)
- \* Balzac, *Eugénie Grandet* ou *Le Père Goriot* (récit)
- \* Flaubert, *Madame Bovary* (récit)
- \* Maupassant, *Contes normands et parisiens* (Classique Hachette, 1993) : lire toutes les nouvelles (récit)
- \* Baudelaire, *Les Fleurs du mal* (poésie)
- \* Zola, *Germinal* (récit)
- \* Verne, *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* (récit)

##### Période B : 20<sup>e</sup> siècle

- \* Ajar, *La Vie devant soi* (récit)
- \* Badinter, *L'un est l'autre* (essai)
- \* Beckett, *En attendant Godot* (théâtre)
- \* Bille, *Nouvelles et Petites histoires* (Poche suisse 1995) : lire l'ensemble de l'ouvrage (récit)
- \* Camus, *La Peste* (récit)
- \* Charef, *Le Thé au harem d'Archimède* (récit)
- \* Colette, *La Vagabonde* (récit)

- \* Duras, *Un barrage contre le Pacifique* (récit)
  - \* Ernaux, *La Place* et *Une femme* (récits)
  - \* Giono, *Regain* (récit)
  - \* Le Clézio, *Onitsha* (récit)
  - \* Prévert, *Paroles* (poésies)
  - \* Ramuz, *Aline ou Derborence* (récits)
  - \* Rivaz, *La Paix des ruches* (récit)
  - \* Rougemont, *L'Amour et l'Occident* (essai)
  - \* Sartre, *Huis clos* (théâtre)
  - \* Tournier, *Vendredi ou les limbes du Pacifique* (récit)
  - \* Zobel, *La Rue Cases-Nègres* (récit)
- N.B. Il est recommandé de privilégier les éditions critiques.

## CULTURE FRANÇAISE ET FRANCOPHONE

L'examen vise à évaluer, d'une part, votre capacité à vous documenter de façon autonome sur un sujet choisi qui concerne la Suisse et la francophonie ou l'histoire et la culture françaises, et votre aptitude, d'autre part, à synthétiser les connaissances acquises en les restituant sous la forme d'un exposé structuré.

Vous choisissez et préparez deux sujets dans la liste ci-dessous : un sujet dans chacun des deux ensembles proposés.

L'examen oral dure 20 minutes, dont 10 à 15 minutes d'exposé et 5 à 10 minutes de discussion. Il porte sur l'un des deux sujets retenus. Vous disposez de 20 minutes pour préparer votre réponse.

La préparation se fait sans aucun document.

## I. La Suisse et la francophonie

- \* La Réforme en Suisse
- \* Origines de la neutralité et conséquences
- \* Les Suisses à l'étranger (mercenariat et émigration)
- \* Les Constitutions de 1848 et 1874
- \* Le mouvement ouvrier et la Paix du travail
- \* L'organisation politique suisse (niveaux fédéral, cantonal, communal)
- \* L'engagement humanitaire (du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours)
- \* La Suisse et l'Union européenne
- \* Le plurilinguisme et la pluriculturalité

## II. La France

- \* Louis XIV
- \* Les Lumières et l'Encyclopédie
- \* La Révolution française (société et politique)
- \* Le Romantisme
- \* Réalisme et Naturalisme
- \* La Belle Époque
- \* La France dans la Première Guerre mondiale
- \* La Seconde Guerre mondiale: la France de Vichy, l'Occupation et la Résistance
- \* Mai 68

### Orientation bibliographique

Vous trouverez les ouvrages de référence pour l'examen de Culture française et francophone sur le site internet de l'École de français langue étrangère:

[www.unil.ch/fle](http://www.unil.ch/fle) > Futurs étudiants  
> Préalable.

Sur ce même site internet, vous pouvez consulter le programme complet des examens, ainsi que des exemples de questions.

Extrait de: *Règlement d'études des programmes et cursus proposés par l'École de français langue étrangère 2016 et Examen préalable: Objectifs et exemples des épreuves 2017* pour le contenu des épreuves.



# ADRESSES UTILES

## SERVICE D'ORIENTATION ET CARRIÈRES

Information et documentation  
sur les études à l'UNIL et les  
perspectives professionnelles.  
Unicentre – 1015 Lausanne  
+41 21 692 21 30  
www.unil.ch/soc  
orientation@unil.ch

## SERVICE DES IMMATRICULATIONS ET INSCRIPTIONS

Informations sur les conditions  
d'accès à l'UNIL  
et les démarches d'admission.  
Unicentre – 1015 Lausanne  
+41 21 692 21 00  
www.unil.ch/immat  
immat.bachelor@unil.ch

## SECRÉTARIATS DES FACULTÉS ET DES ÉCOLES

**Faculté de théologie  
et de sciences des religions**  
Anthropole – 1015 Lausanne  
+41 21 692 27 00  
www.unil.ch/ftsr  
secretariatFTSR@unil.ch

## École de droit

Internef – 1015 Lausanne  
+41 21 692 27 68  
www.unil.ch/droit  
administration.droit@unil.ch

## École des sciences criminelles

Batochime – 1015 Lausanne  
+41 21 692 46 00  
www.unil.ch/esc  
info.esc@unil.ch

## Faculté des lettres

Anthropole – 1015 Lausanne  
+41 21 692 29 98 ou  
+41 21 692 29 78  
www.unil.ch/lettres  
info\_lettres@unil.ch

## École de français langue étrangère

Anthropole – 1015 Lausanne  
+41 21 692 30 80  
www.unil.ch/fle  
efle@unil.ch

## Faculté des sciences sociales et politiques

Géopolis – 1015 Lausanne  
+41 21 692 31 20  
www.unil.ch/ssp  
ssp@unil.ch

## Faculté des hautes études commerciales

Internef – 1015 Lausanne  
+41 21 692 33 50  
www.unil.ch/hec  
hec@unil.ch

## Faculté des géosciences et de l'environnement

Géopolis – 1015 Lausanne  
+41 21 692 35 03  
www.unil.ch/gse  
gse.acad@unil.ch

## École de biologie

Amphipôle  
1015 Lausanne  
www.unil.ch/ecoledebiologie  
biologie-etudiants@unil.ch

## École de médecine

Rue du Bugnon 21  
1011 Lausanne  
+41 21 692 50 11  
www.unil.ch/ecoledemedecine  
medecineenseignement@unil.ch

## CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS AUX ÉTUDES\*

### **Théologie**

Christophe Collaud  
Anthropole 5062 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 27 36  
Christophe.Collaud@unil.ch

### **Sciences des religions**

Valentine Clémence  
Anthropole 5020.2 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 27 25  
Valentine.Clemence@unil.ch

Frank Müller  
Anthropole 5055 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 27 20  
Frank.Muller@unil.ch

### **Lettres**

Yvan Bubloz  
Anthropole 2050 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 28 93  
ConseilEtudes-lettres@unil.ch

Léona Giddey  
Anthropole 2050 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 29 17  
ConseilEtudes-lettres@unil.ch

### **École de français langue étrangère**

Marie Wüthrich  
Anthropole 2089 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 36 30  
Marie.Wuthrich@unil.ch

### **Science politique**

Raphaël Thélin  
Géopolis 2621 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 37 84  
Conseil.Sciencepolitique@unil.ch

### **Sciences sociales**

Sophie Berthoud  
Géopolis 2618 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 31 04  
Conseil.Sciencessociales@unil.ch

### **Psychologie**

Evelyne Bovy Capitanio  
Géopolis 2614 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 32 91  
Conseil.Psychologie@unil.ch

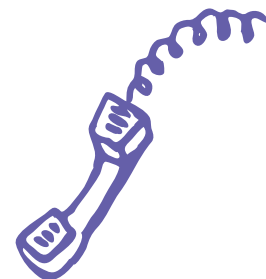
### **Sciences du sport et de l'éducation physique**

Isabelle Genton  
Géopolis 2622 – 1015 Lausanne  
+41 21 692 31 14  
Conseil.Sport@unil.ch

### **Faculté des géosciences et de l'environnement**

Stuart Lane, directeur de l'École des GSE  
Géopolis – 1015 Lausanne  
Stuart.Lane@unil.ch

\* Certaines facultés ou écoles ne disposent pas de conseillère ou de conseiller aux études. Le cas échéant, adressez-vous à leur secrétariat respectif (voir p. 46).







## Impressum

Cette brochure a été élaborée par le **Service d'orientation et carrières** en collaboration avec les facultés et écoles de l'Université de Lausanne.

### **Mise en page**

Unicom

### **Photo p.4**

Silvano Prada © UNIL

### **Couverture**

© thinkstockphotos.fr

### **Impression**

Imprimerie Hermann, Morges

1400 exemplaires